



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

**RAPPORT D'ENQUETE SUR L'OFFRE DES SERVICES FINANCIERS
FORMELS AU BURUNDI AU 31 DECEMBRE 2015**

EDITION 2016

TABLES DES MATIERES

Tables des Matières	i
Liste des tableaux	iii
Liste des graphiques	iii
Sigles et acronymes	vi
CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
Section I : Contexte de l'enquête et principaux constats	1
I.1. Contexte de l'enquête.....	1
I.2. Principaux constats	2
Section II : Méthodologie et couverture de l'enquête	6
CHAPITRE II : RESULTATS DE L'ENQUETE	7
Section I : Informations démographiques	7
Section II : Localisation des points de services.....	8
Section III : Indicateurs d'accès aux produits et services financiers formels	13
III.1. Effectif des clients des BEF et EMF	16
a) Effectif des clients par secteur	16
b) Effectif des clients par sexe	16
Section IV : Indicateurs d'utilisation des services financiers formels	20
IV.1. Comptes de dépôt.....	20
a) Effectifs des comptes de dépôt.....	20
b) Evolution de l'effectif des comptes de dépôt par sexe	20
c) Evolution de l'effectif des comptes de dépôt par province.....	21
d) Encours des dépôts.....	24
e) Encours des dépôts par sexe.....	25
f) Encours des dépôts par province	26
IV. 2. Comptes de crédits	29
a) Effectifs des comptes de crédits	29
b) Evolution de l'effectif des comptes de crédit par sexe	29
c) Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province.....	31
d) Encours des crédits	33
e) Encours des crédits par sexe	34
f) Encours des crédits par province	36
g) Répartition des crédits par type de crédit.....	38
h) Portefeuille à risque	42
Section V : Portée des services financiers pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME)	44
V.1. Effectif des clients-entreprises	44
V.2. Comptes de dépôt	45
a) Effectif de comptes de dépôt et encours des dépôts des entreprises	45

b) Distribution des comptes de dépôt et de l'encours des dépôts des PME par province	47
V.3. Comptes de crédit des PME	51
a) Effectif d'entreprises ayant demandé de crédit	51
b) Effectif des comptes de crédit et encours crédit des entreprises	51
c) Distribution des comptes de crédits et de l'encours crédits des PME par province.....	54
d) Distribution de l'effectif des comptes de crédit et de l'encours crédit pour les entreprises par terme.....	57
e) Distribution de l'effectif des comptes de crédit et de l'encours crédit pour les PME par terme et par genre	58
f) PAR pour les entreprises	60
Section VI : Autres services	62
VI.1. Nombre de cartes bancaires émises et en circulation par catégorie	62
VI.2. Transfert de fonds et transactions électroniques de fonds	64
VI.2.1. Transfert de fonds	64
VI.2. 2. Transactions électroniques	66
CHAPITRE III : CONCLUSION	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Population adulte par province.....	7
Tableau 2 : Evolution du nombre d'institutions financières (IF) et de points de service par secteur financier.....	8
Tableau 3 : Evolution du nombre des points de services par province de 2012 à 2015.....	10
Tableau 4 : Répartition des points de services pour les 10 premières communes en 2015	12
Tableau 5 : Répartition de la population adulte par point de service et par province	14
Tableau 6 : Evolution du nombre de clients par sexe et par secteur financier.....	17
Tableau 7 : Evolution du nombre de clients des BEF et EMF par province de 2013 à 2015	18
Tableau 8: Evolution des comptes de dépôt par sexe.....	20
Tableau 9 : Evolution du nombre de comptes de dépôt par province	22
Tableau 10: Evolution du nombre de comptes de dépôt et de l'encours des dépôts par secteur financier.....	24
Tableau 11: Evolution de l'encours des dépôts par sexe	25
Tableau 12: Evolution de l'encours des dépôts par province.....	27
Tableau 13 : Evolution du nombre de comptes de crédits par sexe	30
Tableau 14 : Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province.....	32
Tableau 15 : Evolution du nombre des comptes de crédits et de leurs encours par secteur financier.....	33
Tableau 16: Evolution de l'encours des crédits par sexe	35
Tableau 17: Evolution de l'encours des crédits par province de 2013 à 2015.....	37
Tableau 18 : Répartition de l'effectif et de l'encours des crédits par type de crédit.....	39
Tableau 19 : Moyenne du PAR pour les crédits aux individus et pour les crédits aux membres d'associations	43
Tableau 20 : Effectif des comptes de dépôt des entreprises.....	45
Tableau 21 : Encours des dépôts des entreprises	47
Tableau 22 : Distribution des comptes de dépôt des PME par province.....	48
Tableau 23 Distribution de l'encours des dépôts des PME par province.....	50
Tableau 24 : Effectif des comptes de crédit des entreprises	52
Tableau 25 : Encours crédit des entreprises	53
Tableau 26 : Distribution des comptes de crédit des PME par province	54
Tableau 27 : Distribution de l'encours crédit des PME par province	56
Tableau 28 : Comptes de crédit par terme des entreprises	57
Tableau 29 : Encours crédit par terme des entreprises (en MBIF).....	58
Tableau 30 : Distribution par genre des comptes et de l'encours crédit des PME par terme.....	59
Tableau 31 : Moyenne du PAR pour les crédits aux entreprises	61
Tableau 32: Evolution du nombre de cartes bancaires émises et en circulation par catégorie	63
Tableau 33 : Nombre et montant des opérations relatives au transfert de fonds	65
Tableau 34 : Nombre et montant des transactions électroniques	66
Tableau comparatif des indicateurs clé d'inclusion financière au Burundi de 2012 à 2015.....	69

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Population adulte par province	8
Graphique 2: Evolution du nombre d'institutions financières (IF) et de points de service par secteur financier.....	9
Graphique 3: Evolution du nombre des points de services par province.....	11
Graphique 4: Répartition des points de services pour les 10 premières communes.....	13
Graphique 5a): Répartition de la population adulte par point de service et par province.....	15
Graphique 5b): Répartition des points de services pour 10 000 adultes par province.....	16
Graphique 6: Evolution des clients par province.....	19
Graphique 7a) : Evolution des comptes de dépôt des clients individuels par sexe.....	21
Graphique 7b) : Evolution des comptes de dépôt des clients membres d'associations par sexe	21
Graphique 8: Evolution du nombre de comptes de dépôt par province.....	23
Graphique 9 a) : Evolution du nombre de comptes de dépôt par secteur financier.....	24
Graphique 9 b): Evolution de l'encours des dépôts par secteur financier en MBIF.....	25
Graphique 10a) : Evolution de l'encours des dépôts des clients individuels par sexe.....	26
Graphique 10b) : Evolution de l'encours des dépôts des clients membres d'associations par sexe.....	26
Graphique 11: Evolution de l'encours des dépôts par province.....	28
Graphique 12a): Evolution du nombre de comptes de crédit des clients individuels par sexe.....	30
Graphique 12b): Evolution du nombre de comptes de crédit des clients membres d'associations par sexe.....	31
Graphique 13: Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province.....	33
Graphique 14 a): Evolution du nombre de comptes de crédits par secteur financier.....	34
Graphique 14 b): Evolution de l'encours des crédits par secteur financier en MBIF.....	34
Graphique 15a): Evolution de l'encours des crédits pour les clients individuels par sexe.....	35
Graphique 15b): Evolution de l'encours des crédits pour les clients membres d'associations par sexe.....	36
Graphique 16: Evolution de l'encours des crédits par province de 2013 à 2015.....	38
Graphique 17a) : Répartition de l'effectif des crédits par type de crédit.....	40
Graphique 17b) : Répartition de l'encours des crédits par type de crédit.....	40
Graphique 18a) : Moyenne du PAR pour les crédits aux individus.....	43
Graphique 18b) : Moyenne du PAR pour les crédits aux membres d'associations.....	44
Graphique 19 : Effectif des comptes de dépôt des entreprises.....	46
Graphique 20 : Encours des dépôts des entreprises.....	47
Graphique 21 : Distribution des comptes de dépôts des PME par province.....	52
Graphique 22 : Distribution de l'encours des dépôts des PME par province.....	51
Graphique 23 : Effectif des comptes de crédit des entreprises.....	52

Graphique 24 : Encours crédit des entreprises.....	53
Graphique 25 : Distribution des comptes de crédit des PME par province.....	55
Graphique 26 : Distribution de l'encours crédit des PME par province.....	57
Graphique 27a) : Distribution par genre des comptes de crédit des PME par terme.....	59
Graphique 27b) : Distribution par genre de l'encours crédit des PME par terme.....	60
Graphique 28a) : Moyenne du PAR pour les crédits aux PME.....	61
Graphique 28b) : Moyenne du PAR pour les crédits aux autres entreprises et sociétés.....	62
Graphique 29 a) : Evolution du nombre de cartes bancaires émises par catégorie.....	63
Graphique 29b) : Evolution nombre de cartes bancaires en circulation par catégorie.....	64
Graphique 30a) : Nombre d'opérations relatives au transfert de fonds.....	65
Graphique 30b) : Montant des opérations relatives au transfert de fonds	66
Graphique 31a) : Nombre de transactions électroniques.....	71
Graphique 31b) : Montant des transactions électroniques.....	67

SIGLES ET ACRONYMES

BEF	: Banques et Etablissements Financiers
BIF	: Franc Burundais
BRB	: Banque de la Republique du Burundi
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
EMF	: Etablissements de Microfinance
FENACOBUR	: Fédération Nationale des COOPEC du Burundi
GTZ/AFI	: Coopération Technique Allemande/Alliance pour l'Inclusion Financière
IF	: Institution Financière
MBIF	: Million de BIF
RNP	: Régie Nationale des Postes
PAR	: Portefeuille à Risque
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
%	: Pourcentage

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Section I : Contexte de l'enquête et principaux constats

I.1. Contexte de l'enquête

Sur financement de la Coopération Technique Allemande/Alliance pour l'Inclusion Financière (GTZ/AFI), la Banque de la République du Burundi (BRB) a mené en 2012, par le truchement d'un cabinet technique recruté par avis d'appel d'offres international, la première enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi dont les résultats ont servi de référence dans le suivi de l'évolution des indicateurs clé d'inclusion financière en matière d'accès et d'utilisation des services financiers formels.

L'enquête de 2012 a montré, notamment, que seuls 12,5 % de la population adulte¹ possèdent un compte dans une institution financière agréée par la BRB et que les institutions financières agréées totalisent 492 points de services (sièges, agences et guichets) très inégalement répartis sur le territoire national. En effet, sur les 17 provinces du pays, la Mairie de Bujumbura concentre 115 points de services (soit 23 %) dont 70 sont en Commune Rohero (soit 61 % des points de services de la Mairie). Elle est suivie par les Provinces Gitega (60), Makamba (44), Ngozi (40) et Bururi (29). Au niveau des communes, la Commune Rohero qui vient en tête est suivie par les Communes Gitega (32), Nyanza-Lac (16), Buyenzi (14) et Ngozi (12). Sur 129 Communes, 29 communes ne sont desservies que par un seul point de service tandis que six n'en possèdent aucun.

En vue de suivre l'évolution de l'état des lieux de l'inclusion financière au Burundi, et dans l'attente d'une nouvelle enquête nationale du côté de la demande des services financiers, la BRB mène annuellement, depuis 2014, une enquête nationale sur l'offre des produits et services financiers par le biais d'un questionnaire administré aux institutions financières sous sa supervision et la Régie Nationale des Postes (RNP). Le questionnaire a été proposé par le cabinet technique qui a conduit l'enquête de 2012 mais il est amélioré par la BRB selon les besoins. Il s'agit, notamment, de la ventilation des informations financières par sexe, de l'état de financement des petites et moyennes entreprises (PME), de l'étalage du portefeuille à risque à quatre niveaux (PAR à 30 jours, à 90 jours, à 180 jours et à 360 jours) et de la valeur des transactions électroniques telles que Ecocash, MCash et autres.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête nationale sur l'offre des produits et services financiers formels menée en 2016 et donne l'état de l'inclusion financière au Burundi à fin 2015. Les résultats sont présentés sous forme comparative à ceux des années antérieures pour certains indicateurs clé d'inclusion financière mesurables sur base des données de l'offre. Des tableaux et graphiques sont utilisés

¹ Au Burundi, est considérée comme adulte, toute personne ayant 18 ans et plus

pour mieux visualiser la situation de l'inclusion financière et montrer l'évolution des indicateurs clé depuis 2012, dans la mesure du possible.

La rédaction du rapport suit le canevas du questionnaire et est articulée autour de trois grands chapitres subdivisés en sections comme suit :

Chapitre I : INTRODUCTION

Section 1 : Contexte de l'enquête et principaux constats

Section 2 : Méthodologie et couverture de l'enquête

Chapitre II : RESULTATS DE L'ENQUETE

Section 1 : Informations démographiques

Section 2 : Localisation des points de services

Section 3 : Indicateurs d'accès aux services financiers

Section 4 : Indicateurs d'utilisation des services financiers

Section 5 : Indicateurs d'accès pour les PME

Section 6 : Indicateurs d'utilisation pour les PME

Chapitre III : CONCLUSION

I.2. Principaux constats

Globalement, malgré une légère baisse du taux d'inclusion financière par rapport à l'année précédente, il se remarque une évolution positive des indicateurs clé d'inclusion financière. En effet, 21,92 % de la population adulte contre 21,96 % en 2014, 21 % en 2013 et 12,5 % en 2012 ont un compte dans une institution financière formelle. Cette diminution résulterait de la situation socio-économique qui a prévalu en 2015 mais aussi de quatre EMF qui n'ont pas fait objet de l'enquête.

En outre, au point de vue géographique, le nombre de provinces a augmenté, passant de 17 à 18, tandis que celui des communes a diminué en passant de 129 communes à 119 suite à une nouvelle réorganisation de la Mairie de Bujumbura.

Au 31 décembre 2015, le Burundi compte 678 points de services incluant les sièges des Banques Commerciales et Etablissements Financiers (BEF) et des Etablissements de Microfinance (EMF), leurs agences, guichets et guichets automatiques bancaires ainsi que la RNP et ses bureaux postaux. La distribution géographique des 678 points de services montre que dix (10) communes (soit 8,40 %) ont un (1) seul point de service, 82 communes (soit 68,90 %) ont entre deux (2) et quatre (4) points de services, 18 communes (soit 15,12 %) ont entre cinq (5) et dix (10) points de services, six communes (soit 5,04 %) ont entre onze et vingt (20) points de services, trois communes (soit 2,52 %) ont plus de vingt points de services.

Il s'agit des communes de la Mairie de Bujumbura, à savoir, Mukaza (171 points de services), Ntakangwa (59 points de services) et Muha (24 points de services).

En termes d'accès aux services financiers, au niveau national, 10 000 adultes utilisent un (1) seul point de service depuis 2012 et dans toutes les provinces du pays sauf en Mairie de Bujumbura où 10 000 adultes utilisent sept (7) points de services.

La répartition des clients fait état d'une baisse de 7 % des clients individuels et d'une hausse de 40 % des clients membres d'associations par rapport à 2014. S'agissant de la répartition des clients par sexe, les hommes sont plus nombreux que les femmes tant pour les clients individuels (69,69 % contre 30,31 %) que pour les clients membres d'associations (51,10 % contre 48,90 %) en 2015, contrairement à 2014 où les hommes étaient plus nombreux que les femmes pour les clients individuels (70,35 % contre 29,65 %) et moins nombreux que les femmes pour les clients membres d'associations (46,88 % contre 53,12 %). En termes d'écart entre les hommes et les femmes, il s'observe une légère amélioration par rapport à 2014 seulement pour les clients membres d'associations.

En matière de dépôts, les comptes de dépôts ont connu, d'une façon générale, une augmentation de 2,80 % par rapport à 2014 contre 9 % de 2013 à 2014 et 14,67 % de 2012 à 2013. Les comptes de dépôts des clients individuels ont augmenté de 5,85 % par rapport à 2014 tandis qu'ils avaient diminués de 9 % de 2013 à 2014. Les comptes de dépôts des clients membres d'associations ont diminué de 6,71 % par rapport à 2014 tandis qu'ils avaient exponentiellement augmentés de 264 % de 2013 à 2014. Les EMF totalisent 80,85 % de l'effectif total des comptes de dépôts en 2015 contre 75,33 % en 2014, 83,40 % en 2013 et 77,94 % en 2012.

L'encours total des dépôts a connu une augmentation de 1,10 % par rapport à 2014 contre une diminution continue de 2012 à 2014. Les Banques et Etablissements Financiers (BEF) enregistrent 78,83 % de l'encours total des dépôts contre 78,96 % en 2014, 80,68 % en 2013 et 84,96 % en 2012. Il s'observe une diminution continue de l'encours des dépôts des BEF depuis 2012. En outre, même si les EMF enregistrent toujours le plus grand effectif de comptes de dépôts, les BEF comptent de loin le plus grand encours de dépôts chaque fois.

La répartition des comptes de dépôts par sexe montre que les femmes épargnent de loin moins que les hommes tant en associations qu'individuellement. Il en est de même en matière d'encours de dépôts. L'écart entre les hommes et les femmes tant en termes d'effectif de comptes de dépôts que d'encours de dépôts reste considérable par rapport à 2014.

En matière de crédit, les comptes de crédits ont augmenté de 10,96 % par rapport à 2014 contre 22,73 % de 2013 à 2014 et 28,39 % de 2012 à 2013. Les comptes de crédit des clients individuels ont accru de 23,74 % par rapport à 2014 tandis que ceux des clients membres d'associations ont augmenté de 147,39 % dans la même période. Les EMF enregistrent 75,86 % des comptes de crédit en 2015 contre 71,61 % en 2014, 67,04 % en 2013 et 72,10 % en 2012.

L'encours des crédits a connu une diminution de 17,08 % par rapport à 2014 contre une augmentation continue de 2012 à 2014. Les BEF enregistrent 76,94 % d'encours de crédit en 2015 contre 82,54 % en 2014, 82,21 % en 2013 et 77,71 % en 2012. Il s'observe donc que même si les EMF enregistrent toujours le plus grand effectif de comptes de crédits, les BEF comptent de loin le plus grand encours de crédit chaque fois.

La répartition des comptes de crédits par sexe montre que les femmes accèdent généralement au crédit moins que les hommes même si elles restent plus nombreuses que ces derniers pour les crédits accordés aux clients membres d'associations. L'encours des crédits accordés aux hommes a augmenté de 35,66 % par rapport à 2014 tandis que celui des crédits accordés aux femmes a chuté de 37,92 % pendant la même période. Il s'observe que même si l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'effectif de comptes de crédit s'améliore par rapport à 2014, il est de plus en plus considérable en matière d'encours de crédit pendant la même période.

La répartition des crédits par type de crédit montre que, le crédit personnel/consommation compte le plus grand nombre de comptes avec 30,41 % contre 21 % en 2014, suivi respectivement des crédits à l'habitat /immobilier (23,41 %), des crédits commerciaux/entreprises (21,71%) et des crédits agricoles (7,29 %). Le crédit à l'industrie vient en dernière position avec 0,11 %. Par contre, en matière d'encours, le crédit à l'habitat /immobilier concentre le plus grand encours de crédit (32,04 %), suivi respectivement du crédit personnel/consommation (25,78 %), du crédit commercial/entreprises (12,44 %), du crédit au secteur de service (4,35 %) et du crédit agricole (2,70 %). Le crédit à l'industrie vient toujours en dernière position avec 0,73 % du volume de l'encours. En outre, il est constaté que le secteur ayant le plus grand effectif des comptes de crédit n'est pas nécessairement celui qui concentre le plus grand encours de crédit.

S'agissant de la distribution par province des clients, des comptes de dépôt, des comptes de crédit, de l'encours de dépôt et de l'encours de crédit, la Mairie de Bujumbura vient en tête, suivie, le plus souvent, par les provinces Gitega et Ngozi en 2015 alors qu'elle était suivie par Ngozi, Bururi et Gitega en 2014 comme en 2013.

Concernant le financement des entreprises², 88 % des entreprises ayant une relation financière avec les BEF et EMF sont des PME dont 57,85 % appartiennent aux hommes, 19,64 % aux femmes et 22,50 % aux PME mixtes.

95 % des comptes de dépôts des entreprises appartiennent aux PME dont 57,07 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 19,37 % pour les PME appartenant aux femmes et 23,56 % pour les PME mixtes. S'agissant de l'encours de dépôt des

² Les entreprises comprennent les PME, les autres entreprises et sociétés ainsi que les institutions financières

entreprises, les PME enregistrent 74,5 % du total de l'encours avec 13,02 % pour les PME appartenant aux hommes, 2,38 % pour les PME appartenant aux femmes et 84,61 % pour les PME mixtes.

Alors que le secteur bancaire compte un nombre moins important de comptes de dépôt des PME, il enregistre 98,42 % de l'encours total des dépôts des PME.

En matière de crédit aux entreprises, les PME totalisent 75,47 % de l'effectif total des comptes de crédit. La répartition de ces comptes par sexe montre que 37,09 % sont des comptes de crédit pour les PME appartenant aux hommes contre 19,73 % pour les PME appartenant aux femmes et 43,18 % pour les PME mixtes.

L'encours de crédit aux PME s'élève à 48,83 % du total de l'encours crédit aux entreprises. Les PME appartenant aux hommes occupent 23,70 % contre 3,09 % pour les PME appartenant aux femmes et 73,21 % pour les PME mixtes.

Contrairement aux dépôts, le secteur bancaire enregistre à la fois le plus grand effectif de comptes de crédit (soit 52,50%) et d'encours de crédit (soit 99,21 %).

S'agissant de la distribution par province des comptes de dépôt, des comptes de crédit, de l'encours de dépôt et de l'encours de crédit des PME, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête, sauf pour les comptes de dépôt où la province Cibitoke occupe la 1^{ère} place avec 66,35 % à fin 2015. La quasi-totalité de l'encours de dépôts des PME sont concentrés en Mairie de Bujumbura avec 93,77 %. La même situation s'observe pour l'encours de crédit des PME où la Mairie de Bujumbura enregistre 91,38 % du total de l'encours de crédit aux PME.

Les autres services comprennent les cartes électroniques, les transferts de fonds et les transactions électroniques.

En matière de cartes électroniques, les cartes de guichets bancaires viennent toujours en tête aussi bien pour les cartes émises que pour les cartes en activité. En effet, les cartes émises comprennent 82,67 % (contre 55,17 % en 2014 et 75,7 % en 2013) de cartes de guichets bancaires, suivies des cartes de débit/cartes cash avec 9,22 % (contre 39,17 % en 2014 et 23,18 % en 2013) et des cartes visa et MasterCard avec 8,11% (contre 1,5 % en 2014). Quant aux cartes en activité, 85,85 % de ces cartes (contre 61,97 % en 2014 et 82,15 % en 2013) sont des cartes de guichets bancaires, 8,55 % (contre 33,79 % en 2014 et 17,45 % en 2013) sont des cartes de débit/cartes cash et 5,60 % (contre 2,10 % en 2014) sont des cartes de crédit visa et MasterCard.

S'agissant des transferts de fonds, les opérations Western Union viennent toujours en tête aussi bien pour le nombre que pour le montant des transactions. En effet, les opérations Western Union occupent 95,69 % du nombre d'opérations de transfert de fonds effectuées. Elles sont suivies par les opérations de RIA (2,69 %), de Rapid Transfer (1,48 %) et de Money gram (0,01 %). S'agissant du montant des transactions, 97,33 % sont de Western Union contre 1,68 % de RIA, 0,22 % de Rapid Transfer et 0,01 % de Money gram.

Quant aux transactions électroniques, les transactions de visa toucan viennent toujours en tête aussi bien pour le nombre que pour le montant des transactions. En effet, les transactions de visa toucan occupent 50,98 % du nombre de transactions électroniques effectuées, suivies des transactions de Mcash (22,45 %), de Ecocash (17,96 %), de internet banking (0,18 %) et de Sim Banking, Mobi et Agency banking (8,44 %). S'agissant du montant des transactions, 66,53 % sont de Visa toucan, 18,02 % de Ecocash, 7,05 % de Mcash, 3,71 % d'Internet banking et 4,69 % de Sim Banking, Mobi et agency banking.

Section II : Méthodologie et couverture de l'enquête

L'enquête a été conduite à l'aide d'un questionnaire qui a été administré, par lettre D1/1206/2016 du 11 juillet 2016 et lettre de rappel D1/1642/2016 du 22 septembre 2016 aux institutions financières supervisées par la BRB, à savoir, 10 banques commerciales, 2 établissements financiers, 30 établissements de microfinance (y incluses la FENACOBU et la Régie Nationale des Postes).

Il convient de noter que jusqu'au 31 décembre 2015, les institutions de microfinance agréées par la BRB étaient au nombre de 34 mais que l'enquête ne concerne que 30 institutions de microfinance³.

Le questionnaire porte sur trois parties essentielles, à savoir, la localisation géographique des points de services, l'accès aux produits et services financiers et l'utilisation de ces derniers.

Le nombre de répondants varie selon les questions du fait que certaines questions n'ont pas été répondues par quelques institutions. Il s'agit des questions relatives aux PME, à la catégorisation par province et par sexe des clients, des comptes de dépôt, des comptes de crédit et de leurs encours respectifs. Il en est de même de la catégorisation des clients membres d'associations par sexe. Cet état de fait explique certaines discordances au niveau des totaux des effectifs, notamment, des clients du secteur par sexe et par province et des comptes de dépôts, des comptes de crédit et de leurs encours respectifs relatifs aux PME.

³ Les quatre institutions qui ne font pas objet de l'enquête sont : CCI-ODAG, CEFCAM, SOLIDEK et ITEKA MF

CHAPITRE II : RESULTATS DE L'ENQUETE

Section I : Informations démographiques

Au 31 décembre 2015, le Burundi compte 119 communes et une population adulte estimée à 4 868 956 dont 2 375 474 hommes et 2 493 482 femmes⁴. La province Gitega vient en tête avec 9,49 % de cette population. Elle est suivie par les provinces Ngozi (8,10 %), Kirundo (7,60 %), Muyinga (7,57 %), Mairie de Bujumbura (7,28 %), Kayanza (7,27 %), Bururi (7,09 %), Bujumbura (6,91 %), Cibitoke (5,44 %), Karusi (5,19 %) et Makamba (5,09 %). Les autres provinces comptent chacune moins de 5 % de la population burundaise adulte. Ce sont les provinces Ruyigi (4,72 %), Bubanza (4,27 %), Rutana (3,94 %), Muramvya (3,70 %), Mwaro (3,57 %) et Cankuzo (2,76 %) comme le résumant le **tableau 1** et le **graphique 1** suivants :

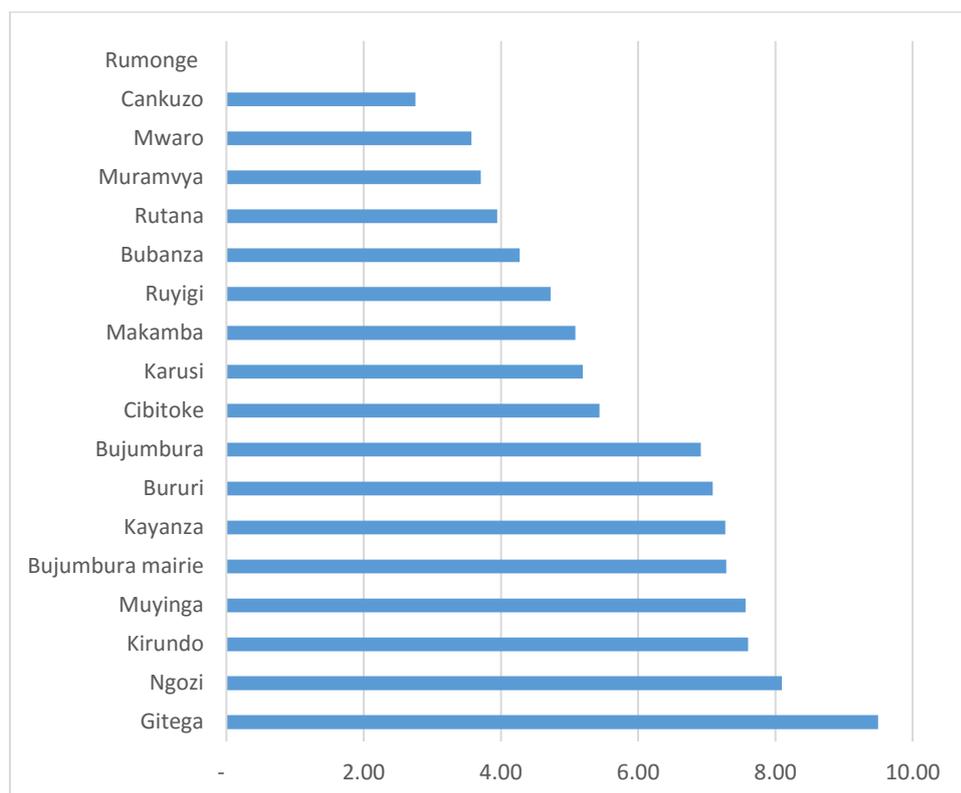
Tableau 1 : Population adulte par province

Province	Population adulte	Pourcentage de la population adulte
Gitega	462 289	9,49
Ngozi	394 236	8,10
Kirundo	370 188	7,60
Muyinga	368 427	7,57
Bujumbura mairie	354 689	7,28
Kayanza	353 897	7,27
Bururi	345 012	7,09
Bujumbura	336 522	6,91
Cibitoke	264 724	5,44
Karusi	252 754	5,19
Makamba	247 660	5,09
Ruyigi	229 995	4,72
Bubanza	208 072	4,27
Rutana	192 069	3,94
Muramvya	180 380	3,70
Mwaro	173 874	3,57
Cankuzo	134 168	2,76
Rumonge ⁵	-	-
Total	4 868 956	100,00

⁴ Cfr site web de l'ISTEEBU

⁵ A cette date, la population de la province Rumonge n'est pas distinctement renseignée sur le site web de l'ISTEEBU.

Graphique 1: Population adulte par province



Section II : Localisation des points de services

Au 31 décembre 2015, le nombre total de points de services est de 678 (contre 670 en 2014, 646 en 2013 et 492 en 2012). Les banques commerciales et les établissements financiers (BEF) exploitent moins de points de services que les établissements de microfinance (EMF) et la RNP pris ensemble, comme l'indiquent **le tableau 2 et le graphique 2** suivants :

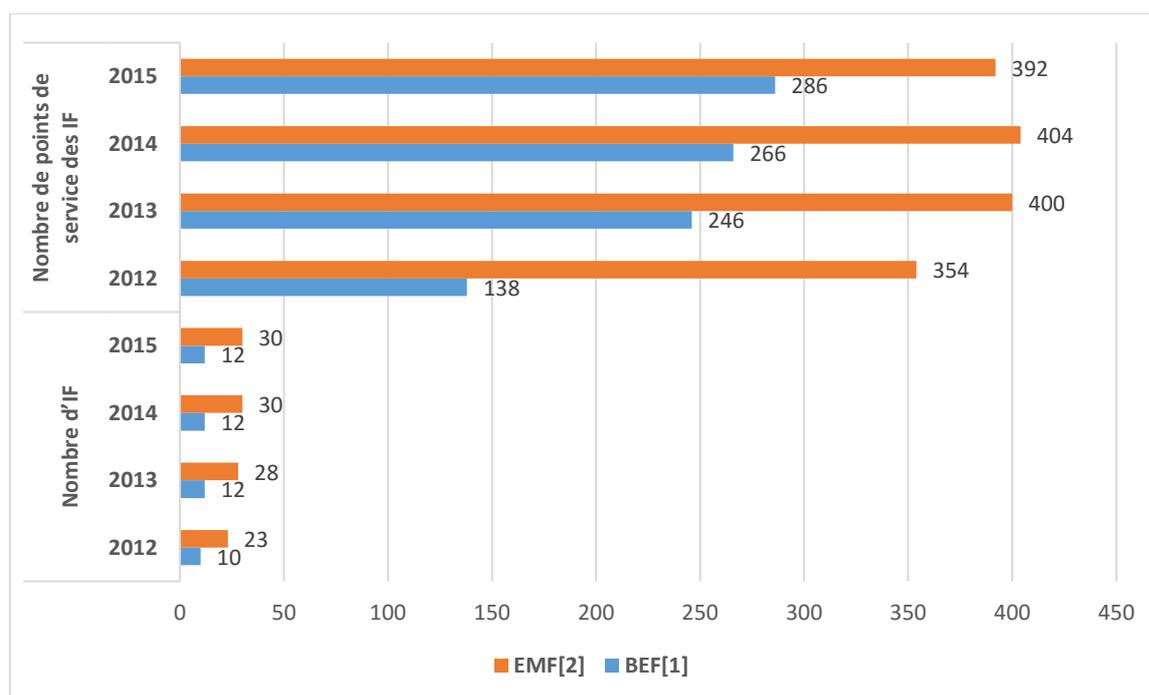
Tableau 2 : Evolution du nombre d'institutions financières (IF) et de points de service par secteur financier

Catégorie	Nombre d'IF				Nombre de points de services des IF			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
BEF⁶	10	12	12	12	138	246	266	286
EMF⁷	23	28	30	30	354	400	404	392
Total	33	40	42	42	492	646	670	678

⁶ Banques commerciales et Etablissements financiers

⁷ Etablissements de microfinance et pour des raisons de convenance, les données des EMF comprennent aussi celles de la RNP

Graphique 2: Evolution du nombre d'institutions financières (IF) et de points de services par secteur financier



Au 31 décembre 2015, 37,46 % (contre 37,91 en 2014) des points de services se trouvent en Mairie de Bujumbura et 83 % (contre 76 % en 2014) des institutions financières enquêtées ont leur siège social en Mairie de Bujumbura. 91,42 % de ces sièges se trouvent en Commune Mukaza. En outre, 67,32 % des points de services de la Mairie de Bujumbura se trouvent en Commune Mukaza. La Commune Gitega enregistre une légère baisse de points de services qui sont passés de 22 en 2014 à 20 en 2015.

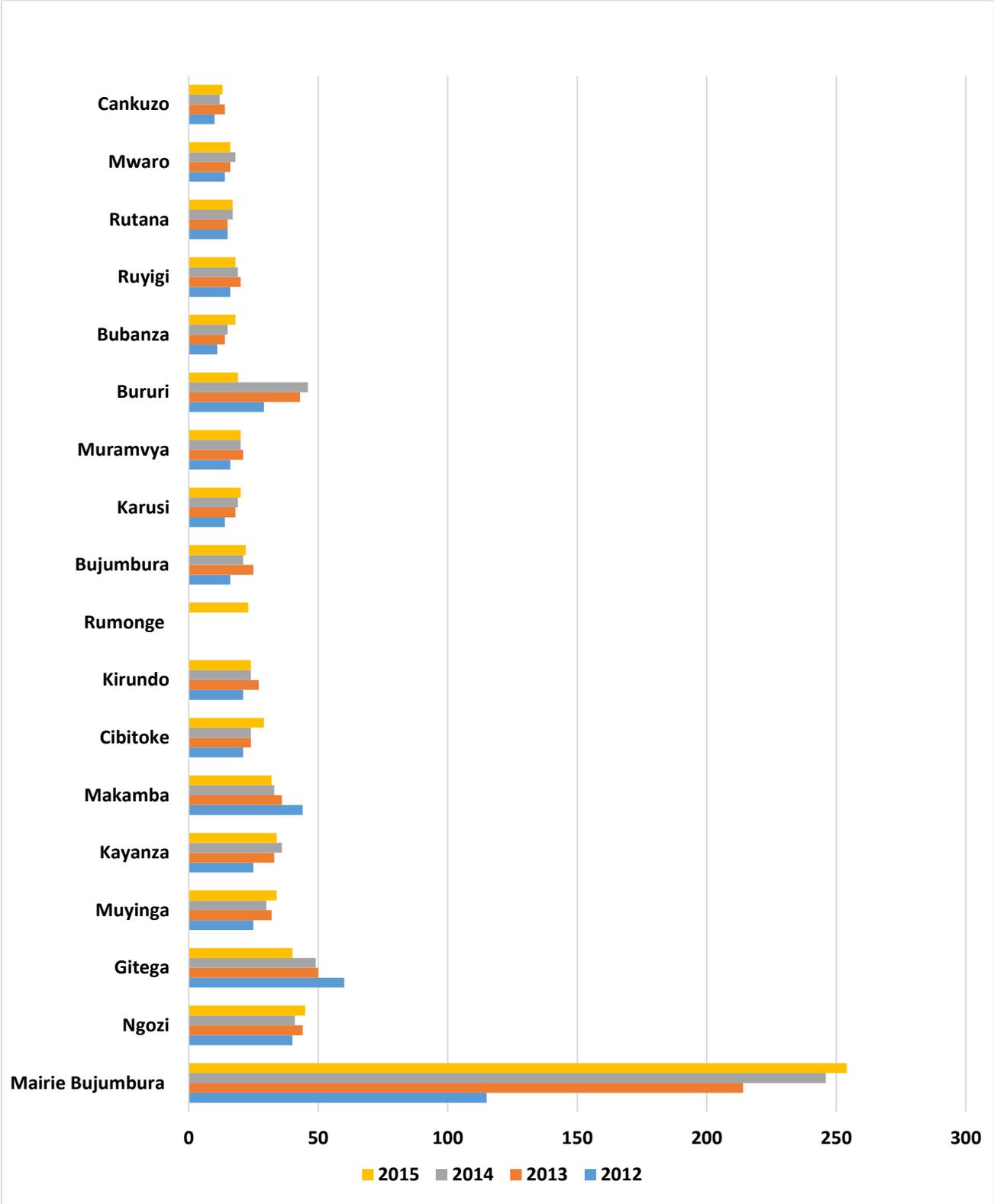
Toutes les 119 communes du Burundi sont dotées d'au moins un point de service. Dix (10) communes sur 119 comptent chacune un (1) seul point de service qui est soit un bureau postal de la RNP, soit une Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) affiliée à la Fédération Nationale des COOPEC du Burundi (FENACOBUR). Quarante-deux (42) Communes sur 119 comptent chacune deux (2) à quatre (4) points de services. Vingt-cinq (25) Communes sur 119 comptent chacune cinq (5) à vingt-cinq (25) points de services tandis que deux (2) Communes sur 119 ont plus de vingt-cinq (25) points de services.

Le tableau 3 et le graphique 3 ci-après indiquent la distribution et l'évolution des points de services par province de 2012 à 2015.

Tableau 3 : Evolution du nombre des points de services par province de 2012 à 2015

Province	Points de services			
	2012	2013	2014	2015
Mairie Bujumbura	115	214	246	254
Ngozi	40	44	41	45
Gitega	60	50	49	40
Muyinga	25	32	30	34
Kayanza	25	33	36	34
Makamba	44	36	33	32
Cibitoke	21	24	24	29
Kirundo	21	27	24	24
Rumonge	-	-	-	23
Bujumbura	16	25	21	22
Karusi	14	18	19	20
Muramvya	16	21	20	20
Bururi	29	43	46	19
Bubanza	11	14	15	18
Ruyigi	16	20	19	18
Rutana	15	15	17	17
Mwaro	14	16	18	16
Cankuzo	10	14	12	13
Total	492	646	670	678

Graphique 3: Evolution du nombre des points de services par province



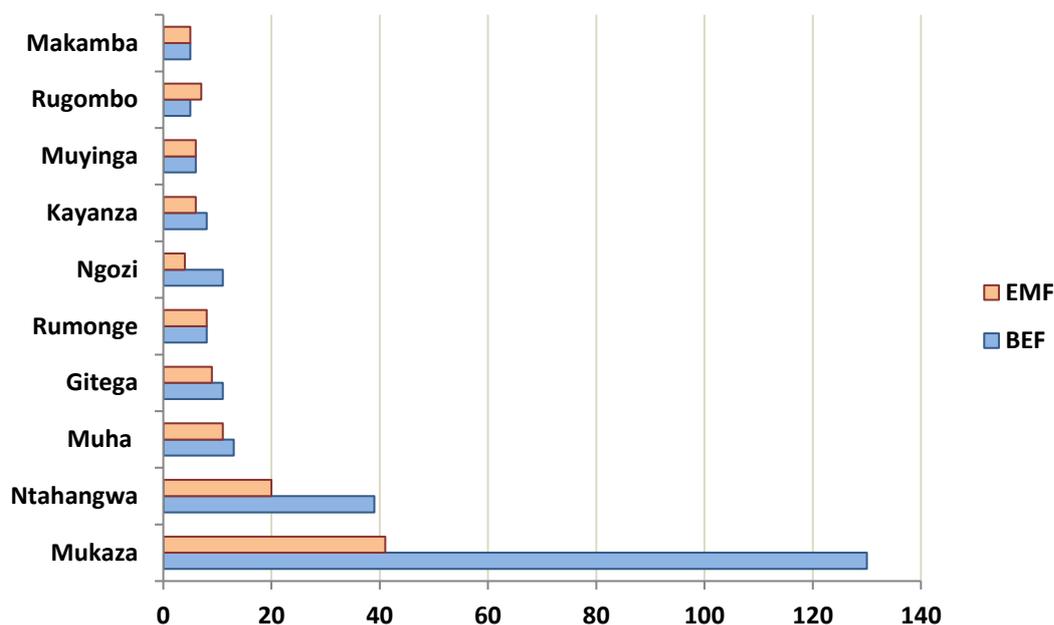
Il ressort du **tableau 3 et du graphique 3** ci-dessus une augmentation générale des points de services au niveau national. Il s'observe une diminution progressive des points de services dans les provinces Gitega et Makamba. La diminution qui s'observe dans la province Bururi par rapport à 2014 résulterait de la nouvelle coupure administrative qui a donné naissance à la Province Rumonge.

Le tableau 4 et le graphique 4 ci-après montrent la concentration des points de services pour les 10 premières communes.

Tableau 4 : Répartition des points de services pour les 10 premières communes en 2015

Commune	BEF	EMF	Total	% par rapport au secteur BEF et EMF
Mukaza	130	41	171	25,22
Ntahangwa	39	20	59	8,70
Muha	13	11	24	3,54
Gitega	11	9	20	2,95
Rumonge	8	8	16	2,36
Ngozi	11	4	15	2,21
Kayanza	8	6	14	2,06
Muyinga	6	6	12	1,77
Rugombo	5	7	12	1,77
Makamba	5	5	10	1,47
Total	236	117	353	52,06
Total du secteur BEF et EMF	286	392	678	100 %

Graphique 4: Répartition des points de services pour les 10 premières communes



Par rapport au total des points de services, les dix premières communes englobent 52,06 % contre 42,8 % en 2014.

Le graphique 4 et le tableau 4 ci-dessus montrent que parmi les 10 premières communes, les trois communes de la Mairie de Bujumbura, à savoir, Mukaza, Ntahangwa et Muha, concentrent 71,95 % des points de services. La Commune Mukaza compte, à elle seule, près de la moitié des points de services, soit 48,44 %.

Les BEF occupent 66,86 % des points de services au niveau des dix communes contre 33,14 % pour les EMF.

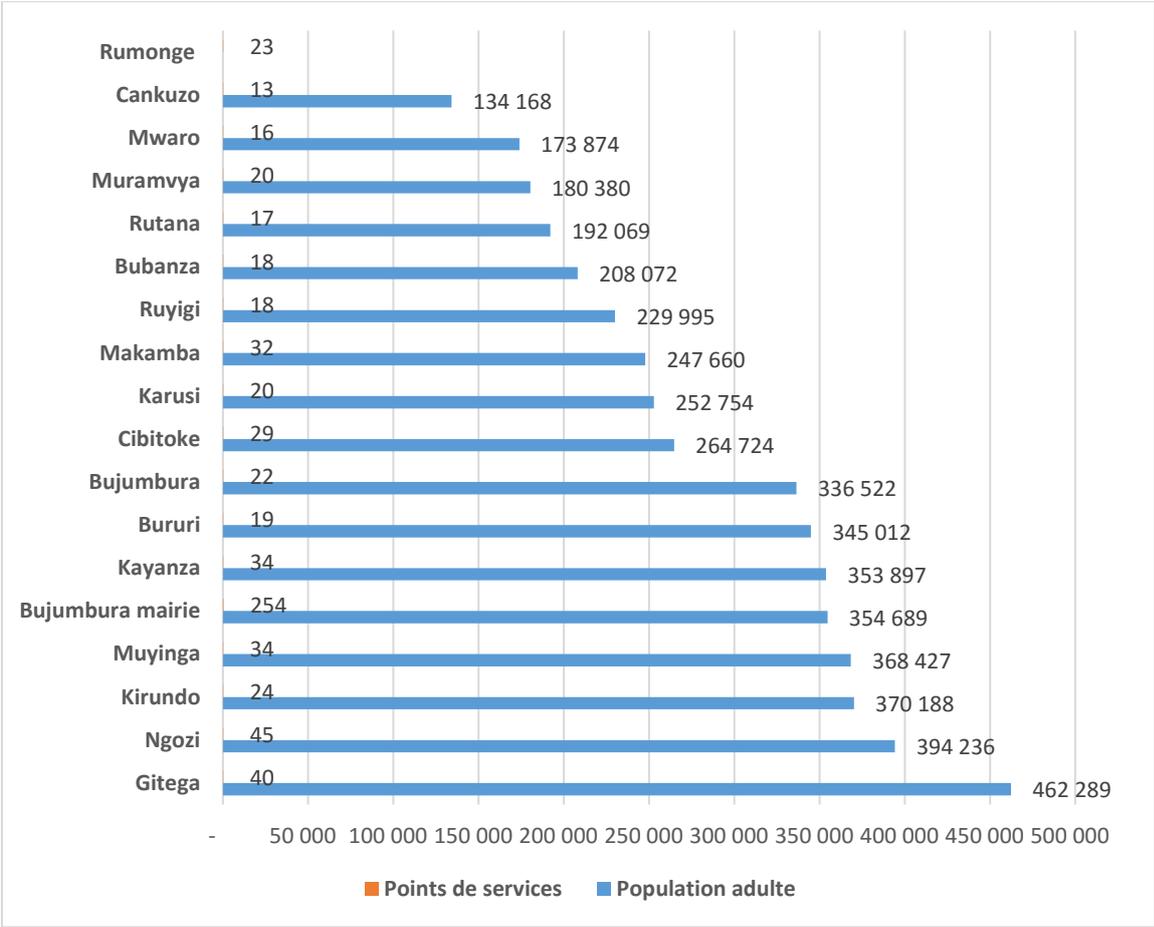
Section III : Indicateurs d'accès aux produits et services financiers formels

La population adulte du Burundi utilise 678 points de services contre 670 points de services en 2014 très inégalement répartis comme indiqué dans **le tableau 5 et les graphiques 5a) et 5b) ci-après :**

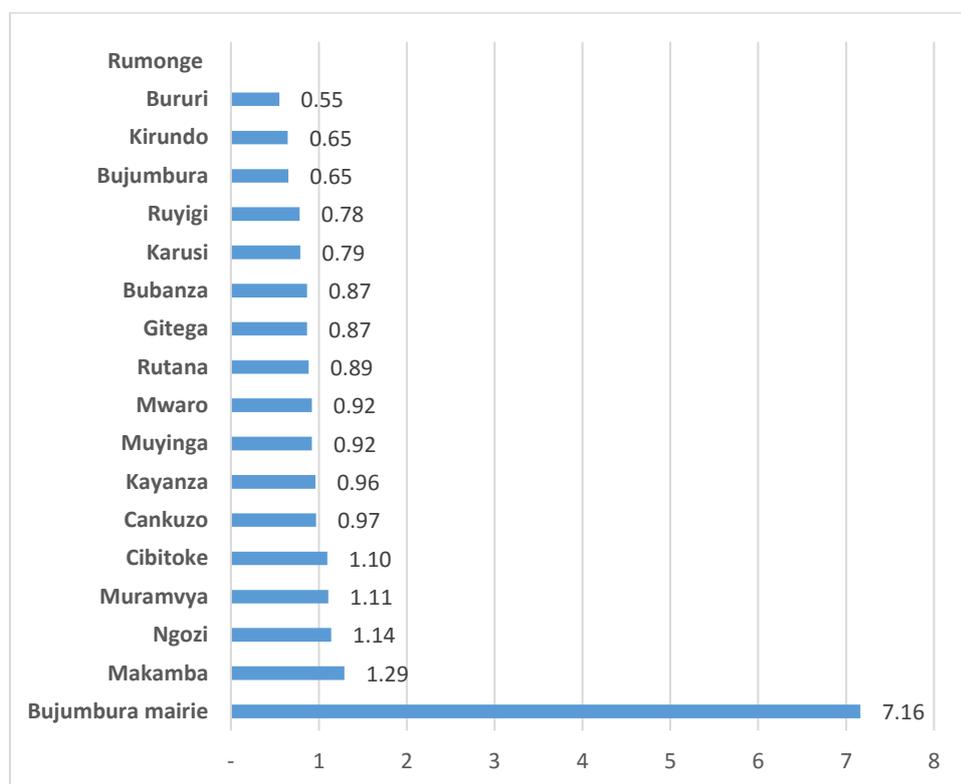
Tableau 5 : Répartition de la population adulte par point de services et par province

Province	Population adulte	Points de services	Population adulte/point de service	Points de services pour 10 000 adultes
Gitega	462 289	40	11 557	0,87
Ngozi	394 236	45	8 761	1,14
Kirundo	370 188	24	15 425	0,65
Muyinga	368 427	34	10 836	0,92
Bujumbura Mairie	354 689	254	1 396	7,16
Kayanza	353 897	34	10 409	0,96
Bururi	345 012	19	18 159	0,55
Bujumbura	336 522	22	15 296	0,65
Cibitoke	264724	29	9 128	1,1
Karusi	252754	20	12 638	0,79
Makamba	247 660	32	7 739	1,29
Ruyigi	229 995	18	12 778	0,78
Bubanza	208 072	18	11 560	0,87
Rutana	192 069	17	11 298	0,89
Muramvya	180 380	20	9 019	1,11
Mwaro	173 874	16	10 867	0,92
Cankuzo	134 168	13	10 321	0,97
Rumonge	-	23	-	-
Total	4 868 956	678	7 181	1,39

Graphique 5a): Répartition de la population adulte par point de services et par province



Graphique 5b): Répartition des points de services pour 10 000 adultes par province



Le tableau 5 et les graphiques 5a) et 5b) ci-dessus montrent que la Mairie de Bujumbura est la plus nantie en points de services. En effet, au niveau national, 10 000 adultes sont servis par un seul point de service alors que pour la Mairie de Bujumbura, 10 000 adultes sont servis par 7 points de services.

III.1. Effectif des clients des BEF et EMF

a) Effectif des clients par secteur

Au 31 décembre 2015, le nombre total des clients des BEF et EMF est de 1 253 549 contre 1 245 684 en 2014 et 1 075 141 en 2013, soit une légère augmentation de 0,63 % contre 15,86 % en 2014. Parmi ces clients, les EMF regroupent 83,19 % (contre 77,79 % en 2014 et 75,54 % en 2013) tandis que les BEF rassemblent 16,81 % (contre 22,21 % en 2014 et 25,46 % en 2013). Il s'observe une diminution continue des clients des BEF depuis 2013 contre une augmentation progressive des clients des EMF de 2013 à 2015.

b) Effectif des clients par sexe

Au 31 décembre 2015, la plupart des clients individuels et des clients membres d'associations sont des hommes alors qu'au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013 les clients individuels étaient pour la plupart des hommes

contrairement aux clients membres d'associations. En effet, 69,69 % de clients individuels (contre 70,3 % en 2014 et 70,4 % en 2013) sont des hommes et 30,31 % (contre 29,7 % en 2014 et 29,6 % en 2013) sont des femmes. Quant aux clients membres d'associations, 51,10 % (contre 46,9 % en 2014 et 43,9 % en 2013) sont des hommes et 48,90 (contre 53,1 % en 2014 et 56,1 % en 2013) sont des femmes, comme le montre le **tableau 6** ci-après :

Tableau 6 : Evolution du nombre de clients par sexe et par secteur financier

Catégorie		BEF			EMF			TOTAL		
		2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Clients individuels	Hommes	146 371	141 030	119 883	322 311	398 358	438 474	468 682	539 388	558 357
	Femmes	54 988	54 380	69 642	141 953	172 970	173 172	196 941	227 350	242 814
Total clients individuels		201 359	195 410	189 525	464 264	571 328	611 646	665 623	766 738	801 171
Clients membres d'associations	Hommes	237	29 180	139	34 941	40 901	121 909	35 178	70 081	122 048
	Femmes	72	19 519	85	44 837	59 890	116 718	44 909	79 409	116 803
Total clients membres d'associations		309	48 699	224	79 778	100 791	238 627	80 087	149 490	238 851
TOTAL		201 668	244 109	189 749	544 042	672 119	850 273	745 710	916 228	1 040 022

Le classement du nombre de clients par province montre que la Mairie de Bujumbura, malgré une légère baisse de 4,76 % par rapport à 2014, occupe la première place avec 37,75 % des clients des BEF et EMF (contre 40 % en 2014 et 47 % en 2013). Viennent ensuite les provinces Ngozi avec 9,51 % contre 6 % en 2014 et 4 % en 2013, Gitega avec 5,87 % (contre 6,4 % en 2014 et 7,4 % en 2013), Muyinga avec 4,85 % (contre 3,84 % en 2014 et 3,15 % en 2013), Makamba avec 4,81 % (contre 5 % en 2014 et 5,31 % en 2013), Kayanza avec 4,60 % (contre 3,63 % en 2014 et 2,82 % en 2013), Kirundo avec 4,28 % (contre 3,65 % en 2014 et 2,75 % en 2013), Rumonge avec 4,15 % et Bururi avec 4 % (contre 8 % en 2014 et 7,43 % en 2013). Les provinces Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Rutana et Ruyigi, comptent entre 2 % et 4 % de clients. Les autres provinces, à savoir, Karusi, Bujumbura, Cankuzo et Mwaro viennent en dernière position avec moins de 2 % de clients.

Le **tableau 7** et le **graphique 6** suivants donnent l'évolution de la répartition des clients des BEF et EMF par province de 2013 à 2015.

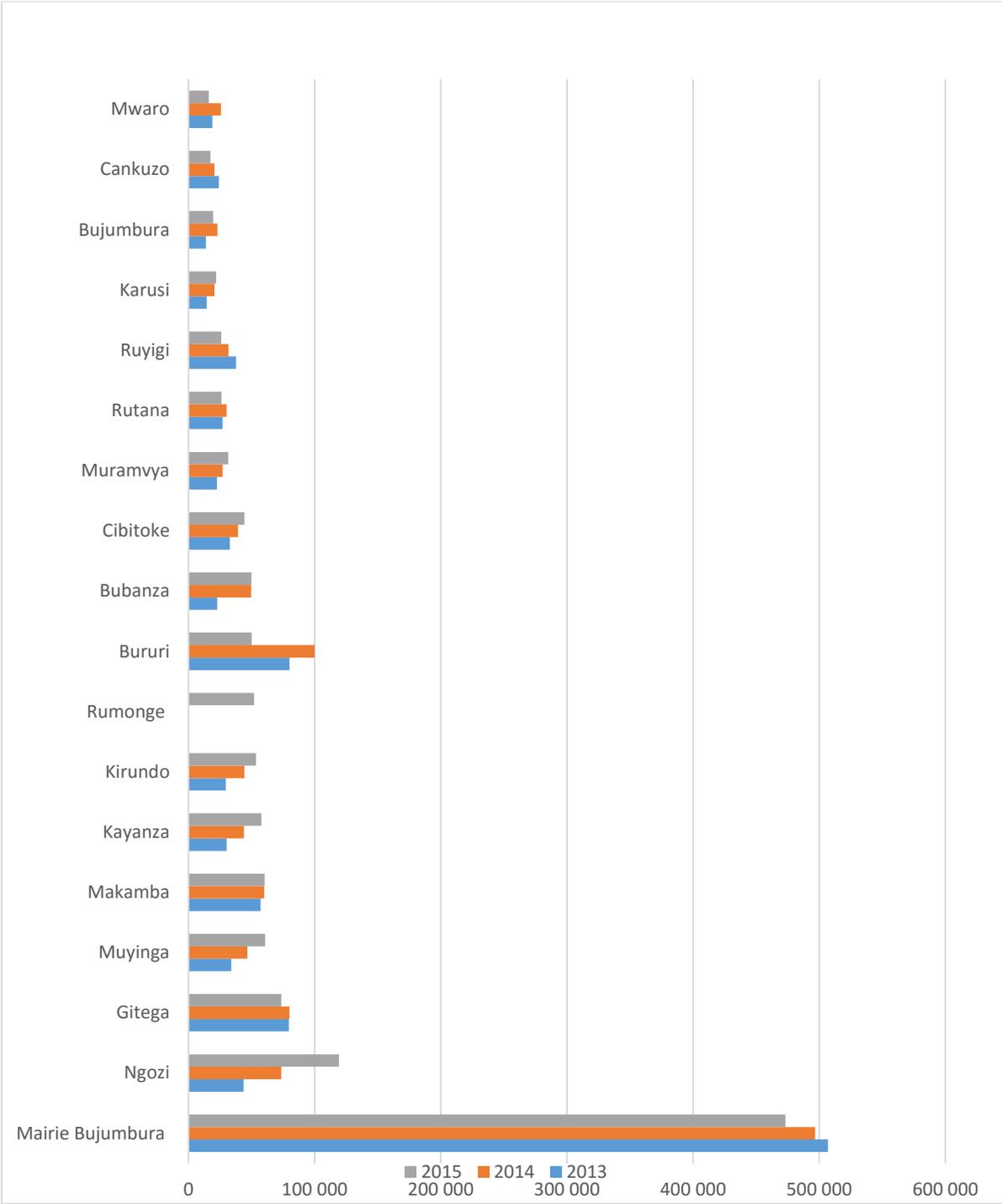
Tableau 7 : Evolution du nombre de clients des BEF et EMF par province de 2013 à 2015

Province	Nombre de clients		
	2013	2014	2015
Mairie Bujumbura	506 952	496 834	473 184
Ngozi	43 684	73 658	119 222
Gitega	79 555	80 012	73 593
Muyinga	33 928	46 638	60 838
Makamba	57 151	59 987	60 329
Kayanza	30 321	43 990	57 684
Kirundo	29 562	44 239	53 602
Rumonge	-	-	52 063
Bururi	79 937	100 036	50 092
Bubanza	22 797	49 657	49 808
Cibitoke	32 825	39 152	44 409
Muramvya	22 571	27 071	31 472
Rutana	26 961	30 185	26 211
Ruyigi	37 628	31 718	25 919
Karusi	14 460	20 606	21 954
Bujumbura	13 871	23 009	19 573
Cankuzo	24 114	20 666	17 507
Mwaro	18 824	25 636	16 089
TOTAL	1 075 141	1 213 094	1 253 549

Le nombre de clients a généralement augmenté par rapport à l'année précédente. La baisse du nombre de clients remarquée dans les provinces Bururi et Bujumbura serait due au fait qu'en 2015, les deux provinces se sont vues chacune amputée des communes au profit de la nouvelle Province Rumonge. Pour les provinces Gitega et Ruyigi, la baisse serait due aux deux⁸ EMF de la localité qui n'ont pas fait objet d'enquête pour l'année 2015.

⁸ Il s'agit de la CCI-ODAG pour Gitega et ITEKA MF pour Ruyigi

Graphique 6: Evolution des clients par province



Section IV : Indicateurs d'utilisation des services financiers formels

IV.1. Comptes de dépôt

a) Effectifs des comptes de dépôt

Au 31 décembre 2015, le nombre total des comptes de dépôt est de 1 067 226 contre 1 038 090 en 2014 et 953 483 en 2013, soit une augmentation de 2,8 % contre 9 % en 2014. Parmi ces comptes, 78,05 % contre 76 % en 2014 et 92,6 % en 2013 sont des comptes des clients individuels tandis que 21,95 % contre 24 % en 2014 et 7,4 % en 2013 sont des comptes des clients membres d'associations.

Il s'observe une augmentation de 5,85 % des comptes de dépôt des clients individuels contre une diminution de 9 % en 2014. Il est aussi noté une décélération de 6,71 % des comptes de dépôt des clients membres d'associations par rapport à l'année dernière contre une très forte croissance de 264 % de 2013 à 2014.

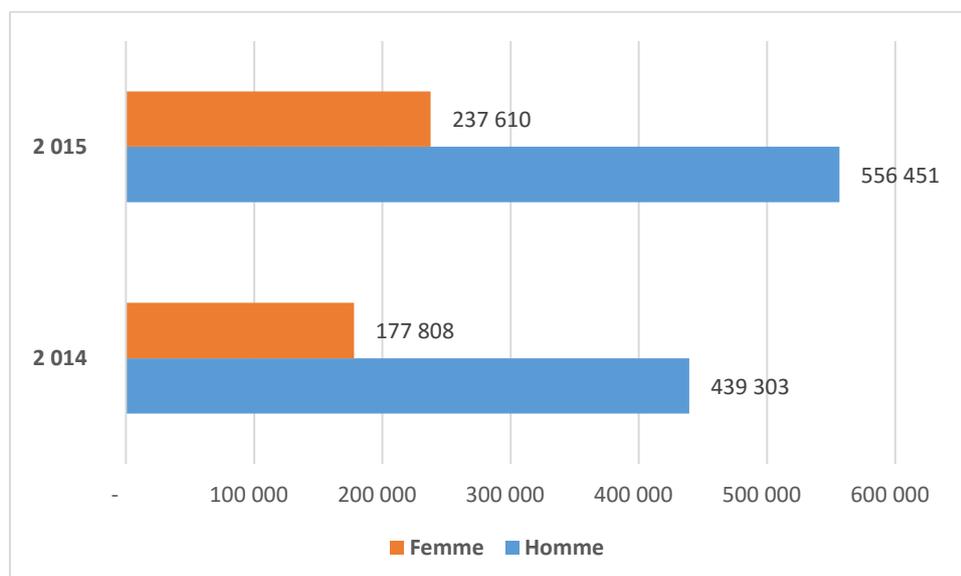
b) Evolution de l'effectif des comptes de dépôt par sexe

La distribution par sexe des comptes de dépôt des clients individuels montre que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à détenir un compte de dépôt. En effet, 70,08 % contre 71 % en 2014 de ces comptes sont pour les hommes et 29,92 % contre 29 % en 2014 pour les femmes. S'agissant des comptes des clients membres d'associations, la distribution par sexe indique que 55,43 % contre 51 % en 2014 sont pour les hommes et 44,57 % contre 49 % pour les femmes. La croissance des comptes de dépôt des clients individuels entre 2014 et 2015 est de 26,6 % pour les hommes contre 33,6 % pour les femmes. Cette croissance est très forte pour les comptes de dépôts des clients membres d'associations où elle est de 66 % pour les hommes contre 40 % pour les femmes pendant la même période comme l'indiquent le **tableau 8** et les **graphiques 7a) et 7b)** ci-après :

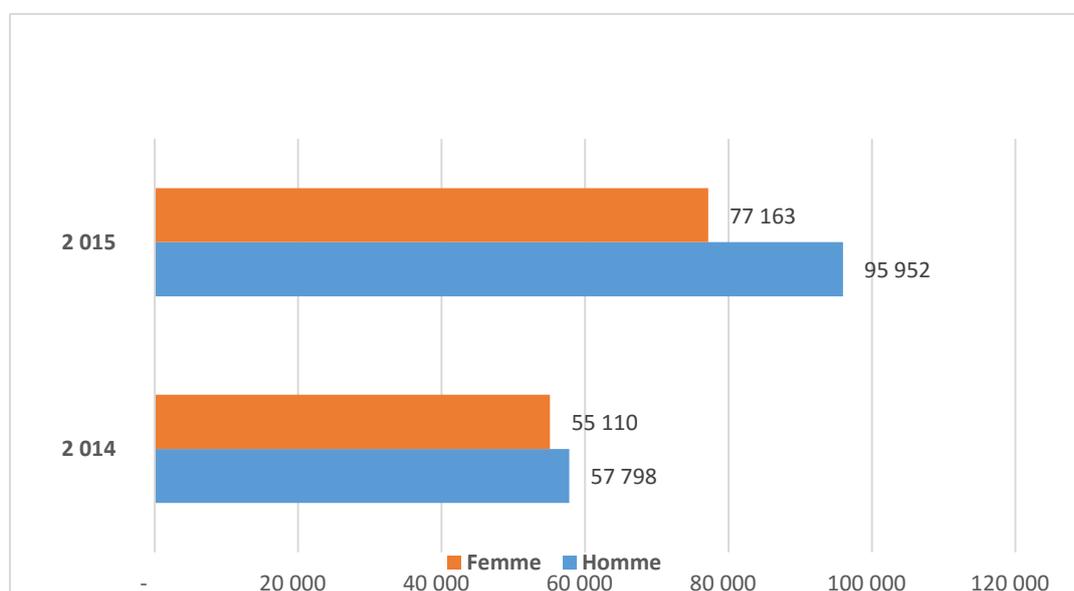
Tableau 8: Evolution des comptes de dépôt par sexe

Catégorie	Comptes de dépôt des clients individuels		Comptes de dépôt des clients membres associations		Total des comptes de dépôt	
	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015
Homme	439 303	556 451	57 798	95 952	497 101	652 403
Femme	177 808	237 610	55 110	77 163	232 918	314 773
Total	617 111	794 061	112 908	173 115	730 019	967 176

Graphique 7a) : Evolution des comptes de dépôt des clients individuels par sexe



Graphique 7b) : Evolution des comptes de dépôt des clients membres d'associations par sexe



c) Evolution de l'effectif des comptes de dépôt par province

La Mairie de Bujumbura garde toujours la part la plus importante des utilisateurs des services financiers. Elle compte 39,93 % des comptes de dépôt (contre 38,76 % en 2014 et 44,71 % en 2013). Elle est suivie par les provinces Ngozi avec 10,58 % (contre 6,44 % en 2014 et 6,22 % en 2013), Muyinga avec 5,22 % (contre 4,93 % en 2014 et 4,17 % en 2013), Kayanza avec 4,91 % (contre 4,00 % en 2014 et 3,82 % en 2013), Gitega avec 4,76 % (contre 6,85 % en 2014 et 6,44 % en 2013), Kirundo

avec 4,55 % (contre 3,84 % en 2014 et 3,54 % en 2013), Makamba avec 4,32 % (contre 5,19 % en 2014 et 4,75 % en 2013) et Rumonge avec 4,04 %.

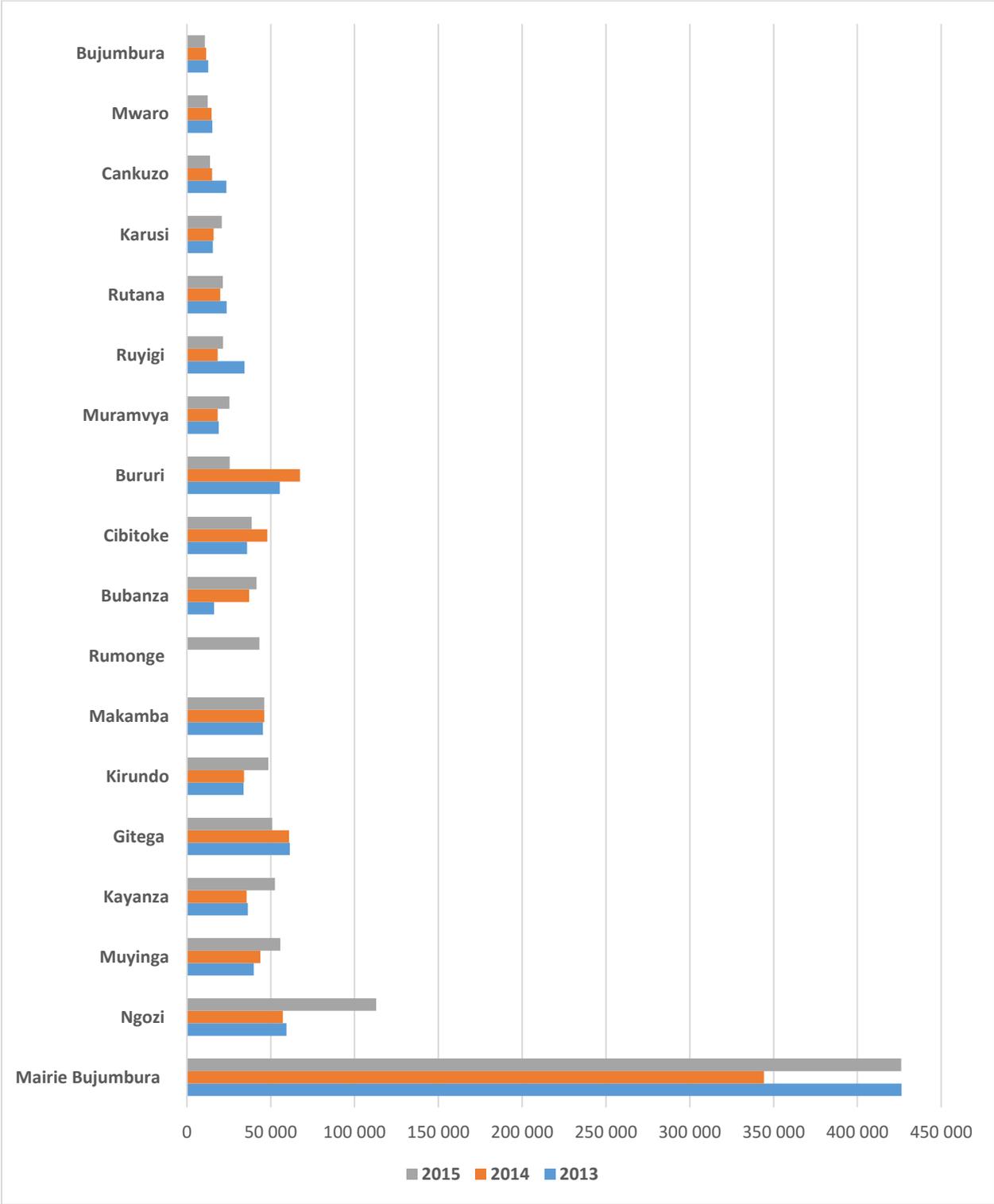
Six provinces, à savoir, Bubanza, Cibitoke, Bururi, Muramvya, Ruyigi et Rutana, disposent entre 2 % et 4 % des comptes de dépôts. Le reste des provinces (Karusi, Cankuzo, Mwaro, et Bujumbura) détiennent moins de 2 % de comptes de dépôt.

Malgré une augmentation générale en termes de nombre de comptes de dépôt par province, la province Bururi enregistre une forte décroissance de 62,27 % passant de 67 400 comptes de dépôt en 2014 à 25 430 comptes de dépôt en 2015 contrairement à la province Ngozi qui a presque doublé le nombre de comptes de dépôts en passant de 57 231 comptes en 2014 à 112 885 comptes en 2015, soit une croissance de 97 %. Cinq (5) provinces (Bubanza, Karusi, Kirundo, Makamba et Muyinga) ont connu une augmentation progressive des comptes de dépôts depuis 2013 alors que d'autres ne cessent de voir leurs comptes de dépôts diminuer au fur et à mesure depuis 2013 (Gitega, Cankuzo et Mwaro), comme l'indiquent le **tableau 9** et le **graphique 8** ci-après :

Tableau 9 : Evolution du nombre de comptes de dépôt par province

Province	Nombre de comptes de dépôt		
	2013	2014	2015
Mairie Bujumbura	426 333	344 245	426 100
Ngozi	59 359	57 231	112 885
Muyinga	39 797	43 802	55 743
Kayanza	36 402	35 554	52 429
Gitega	61 407	60 833	50 853
Kirundo	33 720	34 119	48 515
Makamba	45 337	46 086	46 129
Rumonge	-	-	43 120
Bubanza	16 226	37 082	41 535
Cibitoke	35 841	47 960	38 671
Bururi	55 444	67 400	25 430
Muramvya	18 910	18 293	25 316
Ruyigi	34 322	18 368	21 533
Rutana	23 610	19 916	21 383
Karusi	15 381	15 961	20 751
Cankuzo	23 551	14 998	13 750
Mwaro	15 091	14 693	12 329
Bujumbura	12 752	11 533	10 754
TOTAL	953 483	888 074	1 067 226

Graphique 8: Evolution du nombre de comptes de dépôt par province



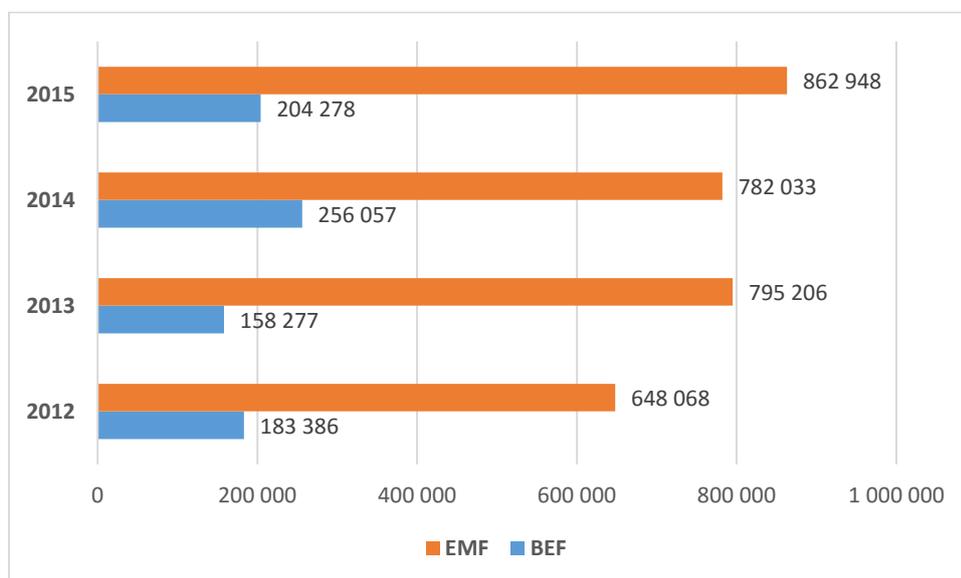
d) Encours de dépôts

L'encours de dépôts a connu une diminution continuelle depuis 2012 jusqu'à fin 2014 pour le secteur bancaire, en particulier, et le secteur financier (BEF et EMF), en général. La tendance s'inverse de 2014 à 2015 où l'encours de dépôts a augmenté de 1 %, en passant de 493 678 888 102 BIF à 499 117 311 672 BIF%. Les BEF attirent 78,83 % de dépôts contre 79 % en 2014, 81% en 2013 et 85 % en 2012. Malgré que le total des comptes de dépôt pour le secteur de la microfinance est plus important par rapport à celui des BEF, l'encours de dépôts détenu par ces derniers est plus important que celui des EMF comme l'indiquent le **tableau 10 et les graphiques 9a) et 9b)** ci-après.

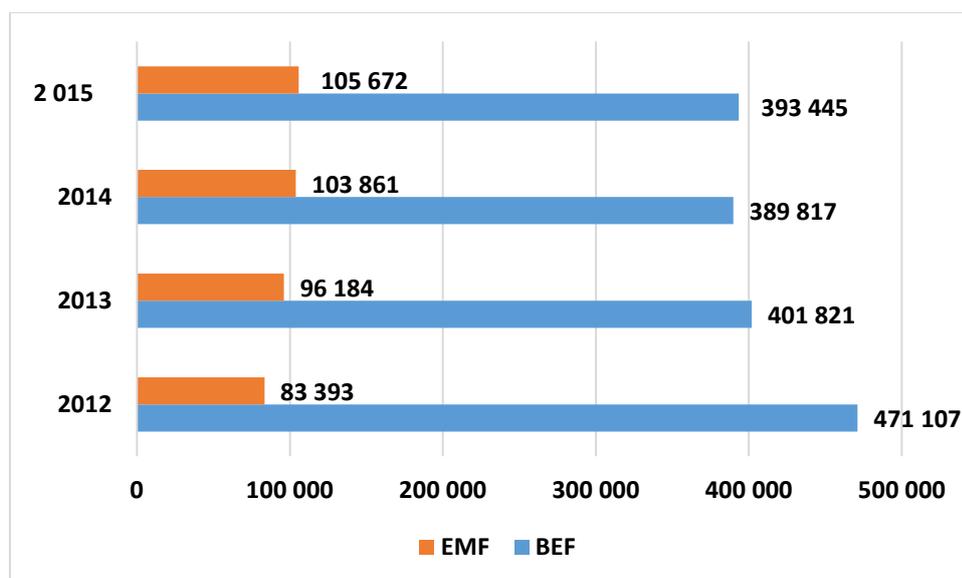
Tableau 10: Evolution du nombre de comptes de dépôt et de l'encours des dépôts par secteur financier

Catégorie	Nombre de comptes de dépôt				Encours des dépôts en MBIF			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
BEF	183 386	158 277	256 057	204 278	471 107	401 821	389 817	393 445
EMF	648 068	795 206	782 033	862 948	83 393	96 184	103 861	105 672
Total	831 454	953 483	1 038 090	1 067 226	554 500	498 005	493 679	499 117

Graphique 9 a) : Evolution du nombre de comptes de dépôt par secteur financier



Graphique 9 b): Evolution de l'encours des dépôts par secteur financier en MBIF



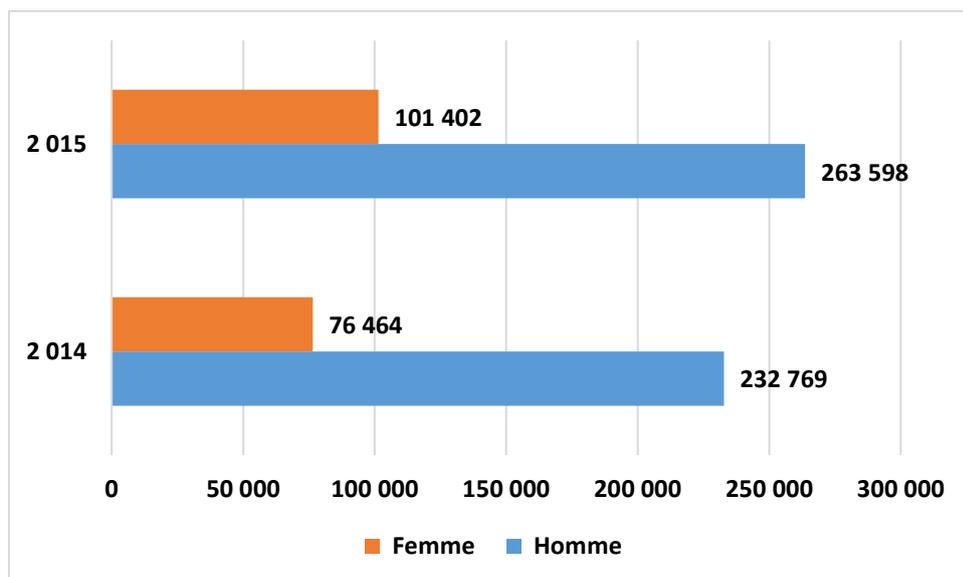
e) Encours de dépôts par sexe

Les femmes épargnent moins que les hommes aussi bien pour les clients individuels que pour ceux membres d'associations. En effet, 72,22 % (contre 75,27 % en 2014) de l'encours de dépôts des clients individuels appartiennent aux hommes et 27,78 % (contre 24,73 % en 2014) aux femmes. Pour les clients membres d'associations, 78,60 % (contre 63,05 % en 2014) de l'encours de dépôts appartiennent aux hommes et 21,40 % (contre 36,95 % en 2014) aux femmes comme l'indiquent le **tableau 11** et les **graphiques 10a) et 10b)** ci-après.

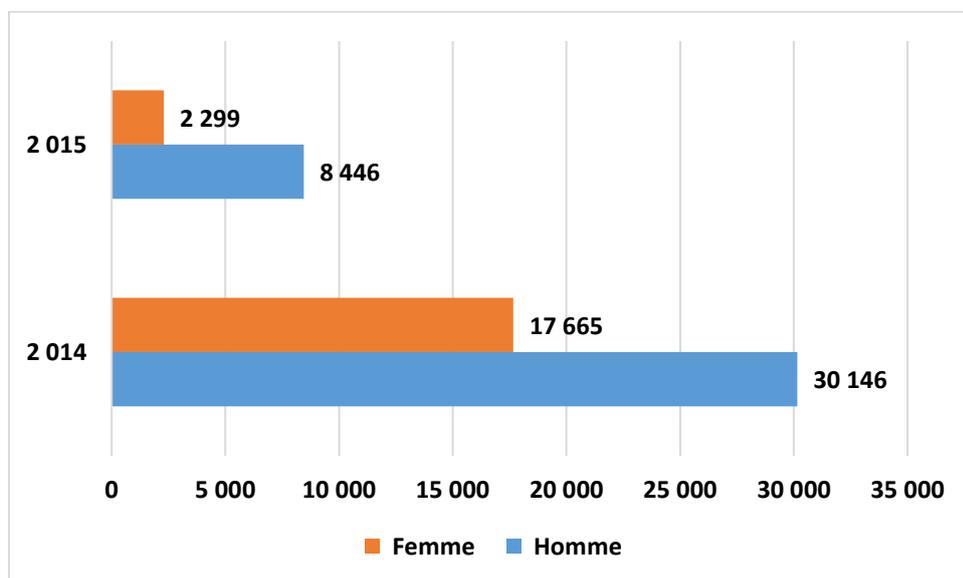
Tableau 11: Evolution de l'encours de dépôts par sexe

Catégorie	Encours de dépôts des individus (en MBIF)		Encours de dépôts des associations (en MBIF)		Total de l'encours de dépôts (en MBIF)	
	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015
Homme	232 769	263 598	30 146	8 446	262 915	272 044
Femme	76 464	101 402	17 665	2 299	94 129	103 701
Total	309 233	365 000	47 811	10 745	357 044	375 745

Graphique 10a) : Evolution de l'encours de dépôts des clients individuels par sexe



Graphique 10b) : Evolution de l'encours de dépôts des clients membres d'associations par sexe



f) Encours de dépôts par province

Au 31 décembre 2015, 71,83 % de l'encours total des dépôts (contre 73,24 % en 2014, 76,30 % en 2013 et 76,4 % en 2012) sont en Mairie de Bujumbura. Les provinces Gitega, Ngozi et Muyinga, viennent en deuxième position avec un encours de dépôts variant entre 2 % et 5 % de l'encours total des dépôts. Le reste des provinces (Makamba, Kayanza, Kirundo, Bururi, Ruyigi, Rutana, Rumonge,

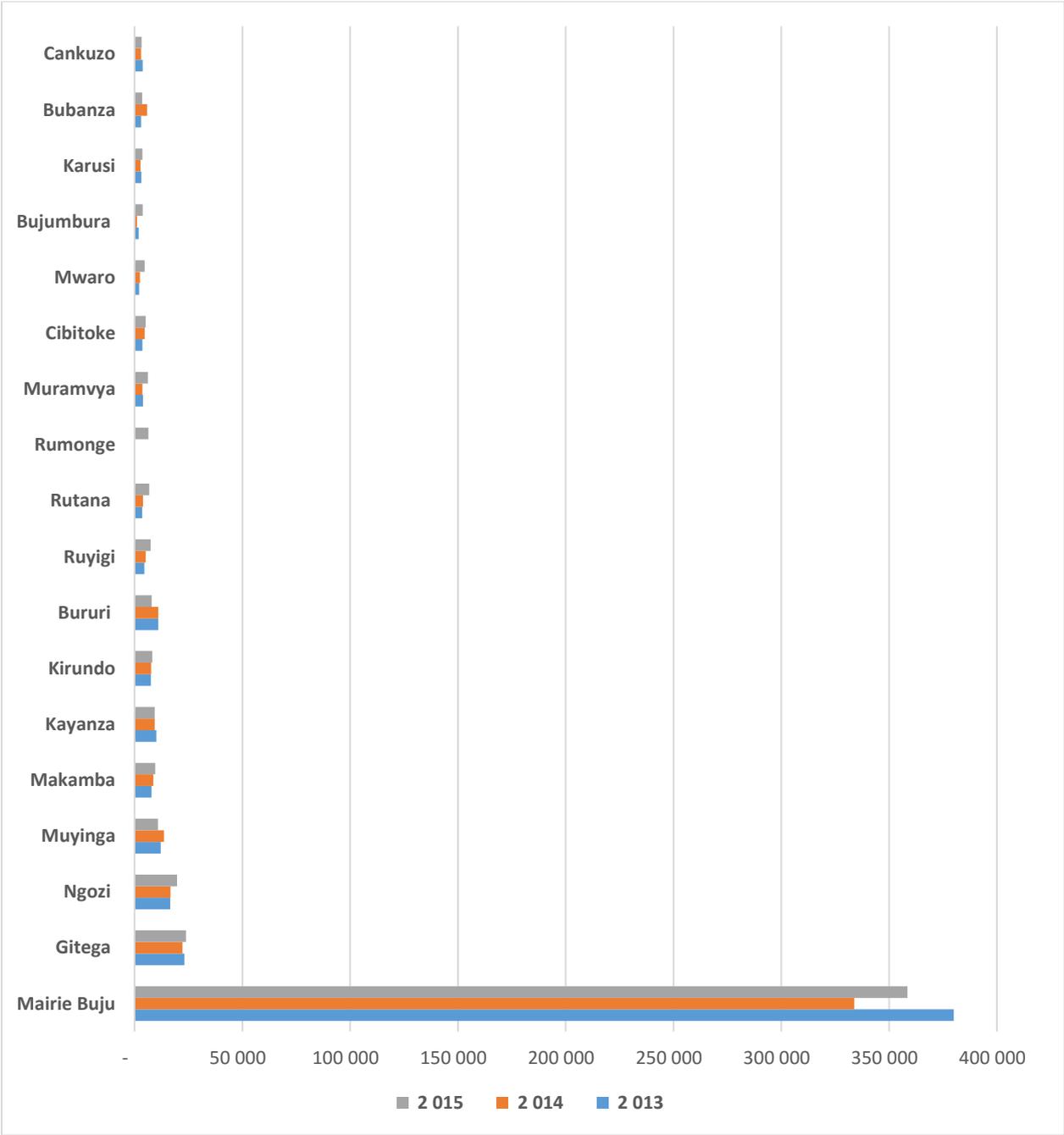
Muramvya, Cibitoke, Mwaro, Bujumbura, Karusi, Bubanza et Cankuzo) compte moins de 2 % de l'encours total des dépôts au niveau national.

Par rapport à 2014, toutes les provinces du pays ont enregistré une augmentation de l'encours des dépôts sauf les provinces Bubanza, Bururi et Muyinga qui ont connu une diminution, respectivement, de 39,62 %, 27,23 % et 20,71 % comme l'indiquent le **tableau 12** et le **graphique 11** suivants :

Tableau 12: Evolution de l'encours de dépôts par province

Province	Encours des dépôts en MBIF		
	2013	2014	2 015
Mairie de Bujumbura	379 990	333 864	358 503
Gitega	23 143	22 229	23 907
Ngozi	16 519	16 628	19 759
Muyinga	12 123	13 626	10 804
Makamba	7795	8715	9 577
Kayanza	10 070	9 384	9 409
Kirundo	7 531	7 699	8 160
Bururi	11 032	10 956	7 973
Ruyigi	4 563	5 187	7 446
Rutana	3 489	3 966	6 838
Rumonge	-	-	6 435
Muramvya	3 960	3 603	6 240
Cibitoke	3 714	4 700	5 234
Mwaro	2 166	2 494	4 650
Bujumbura	1 949	1 129	3 800
Karusi	3 124	2 809	3 608
Bubanza	3 047	5 812	3 509
Cankuzo	3 788	3 022	3 265
TOTAL	498 003	455 822	499 117

Graphique 11: Evolution de l'encours de dépôts par province



Il ressort des graphiques 8 et 11 une augmentation générale de l'effectif des comptes de dépôts et de l'encours des dépôts dans toutes les provinces du pays de 2014 à 2015. Toutefois, les provinces ayant le plus grand effectif de comptes de dépôts ne sont pas nécessairement celles ayant le plus grand encours de dépôt. A titre indicatif, en termes d'effectif, la Mairie de Bujumbura vient en première position, suivie de loin par Ngozi, Muyinga, Kayanza et Gitega respectivement. Par contre, en termes d'encours de dépôts, la Marie de Bujumbura qui reste toujours en tête, est suivie respectivement par Gitega, Ngozi, Muyinga et Makamba.

IV. 2. Comptes de crédits

a) Effectifs des comptes de crédits

Au 31 décembre 2015, le nombre total de comptes de crédit est de 285 684 contre 257 463 en 2014 et 209 776 en 2013, soit une augmentation de 10,96 % contre 23 % en 2014. Parmi ces comptes, 76,83 % contre 85 % en 2014 et 88 % en 2013 sont des comptes des clients individuels tandis que 23,17 % contre 15 % en 2014 et 12 % en 2013 sont des comptes des clients membres d'associations. Il s'observe une légère diminution de 0,16 % (contre une augmentation de 19 % en 2014) des comptes de crédit des clients individuels. Par contre, les comptes de crédit des clients membres d'associations ont connu une forte augmentation de 75,96 % contre 68 % en 2014 en passant de 37 619 à 66 195 en 2015.

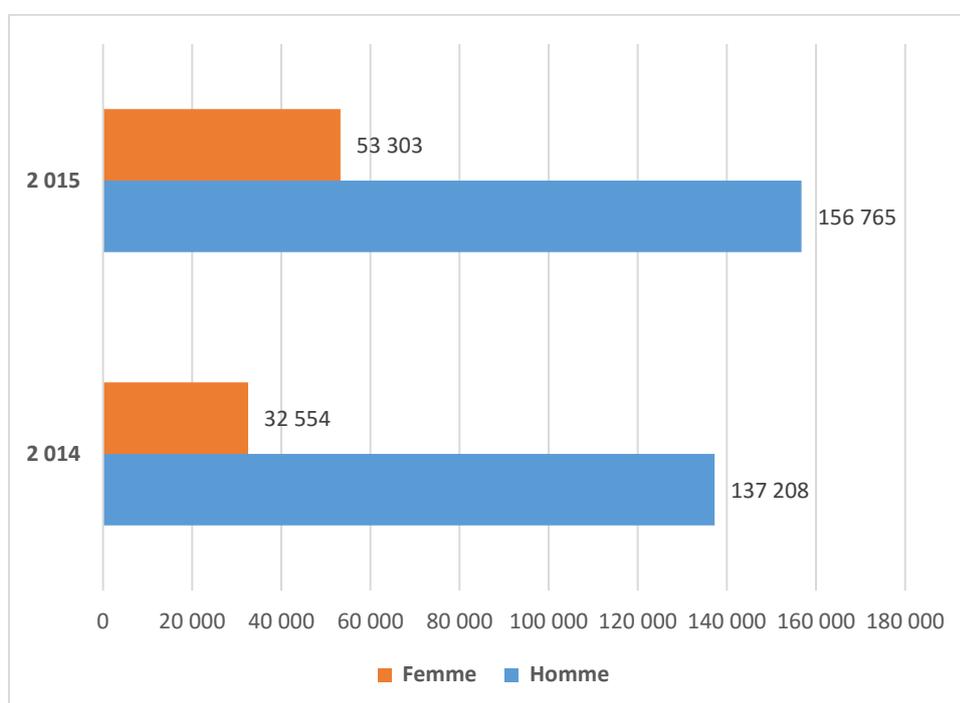
b) Evolution de l'effectif des comptes de crédit par sexe

La distribution par sexe des comptes de crédit des clients individuels montre que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à détenir un compte de crédit, avec 74,63 % (contre 80,82 % en 2014) pour les hommes et 25,37 % (contre 19,18 % en 2014) pour les femmes. La situation est inverse pour les comptes des clients membres d'associations où les femmes occupent 57,70 % (contre 69,75 % en 2014) des comptes contre 42,30 % (contre 30,25 % en 2014) pour les hommes. La croissance des comptes de crédit des clients individuels entre 2014 et 2015 est de 14,25 % pour les hommes contre 63,74 % pour les femmes. Cette croissance est très forte pour les comptes de dépôts des clients membres d'associations où elle est de 246 % pour les hommes contre 104,64 % pour les femmes pendant la même période comme l'indiquent le **tableau 13** et **les graphiques 12a) et 12b)** ci-après :

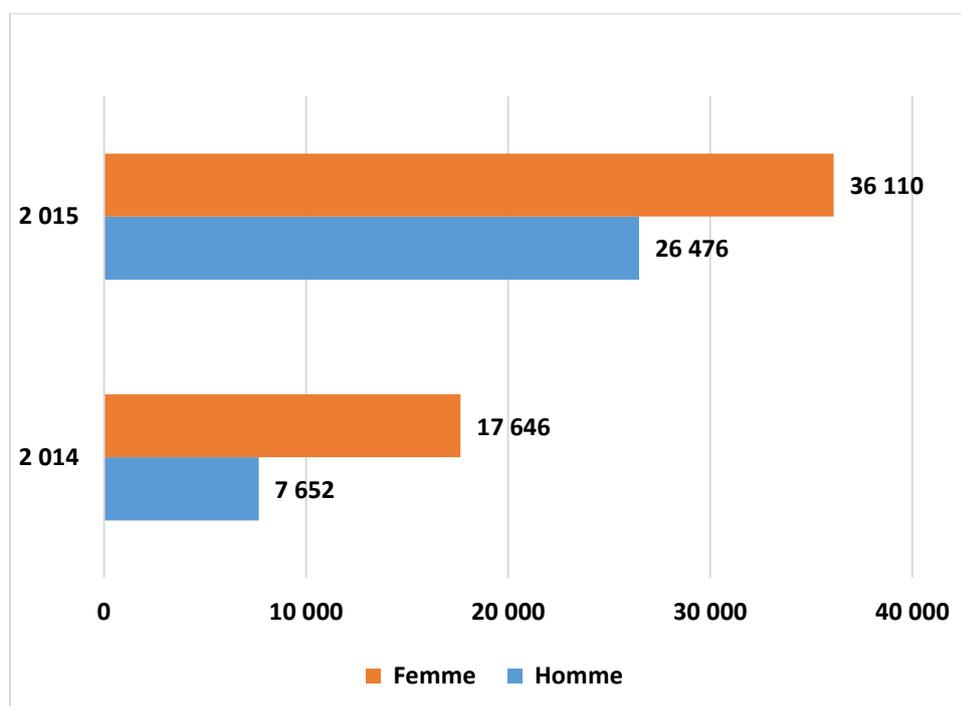
Tableau 13 : Evolution du nombre de comptes de crédit par sexe

Catégorie	Comptes de crédit des clients individuels		Comptes de crédit des clients membres d'associations		Total de comptes de crédit	
	2 014	2 015	2 014	2 015	2 014	2 015
Homme	137 208	156 765	7 652	26 476	144 860	183 241
Femme	32 554	53 303	17 646	36 110	50 200	89 413
Total	169 762	210 068	25 298	62 586	195 060	272 654

Graphique 12a): Evolution du nombre de comptes de crédit des clients individuels par sexe



Graphique 12b): Evolution du nombre de comptes de crédit des clients membres d'associations par sexe



c) Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province

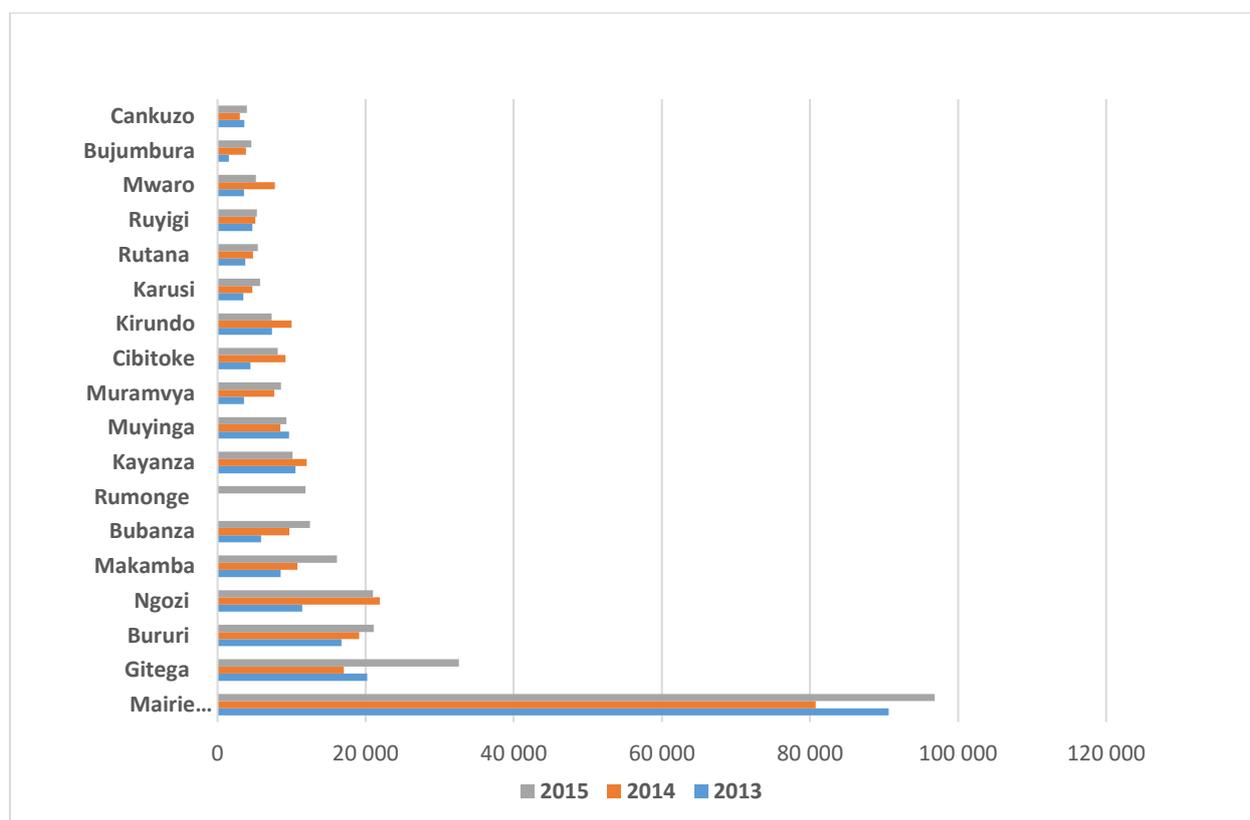
La Mairie de Bujumbura compte 33,9 % de comptes de crédits contre 34,23 % en 2014 et 43,22 % en 2013. Elle est suivie par les provinces Gitega avec 11,41 % (contre 7,23 % en 2014 et 9,65 % en 2013), Bururi avec 7,39 % (contre 8,11 % en 2014 et 7,97 % en 2013) et Ngozi avec 7,34 % (contre 9,29 % en 2014 et 5,46 % en 2013). Vient ensuite la province Makamba avec 5,64 % (contre 4,56 % en 2014 et 4,06 % en 2013). La province Kayanza qui avait 5 % de l'effectif des comptes de crédits en 2014 comme en 2013 a aujourd'hui 3,55 % de ces derniers. Les provinces Bubanza, Rumonge, Kayanza, Muyinga, Muranvya, Cibitoke, Kirundo, et Karusi comptent entre 2 % et 5 % de comptes de crédits tandis que les provinces Rutana, Ruyigi, Mwaro, Bujumbura et Cankuzo comptent en dessous de 2 % de comptes de crédits des secteurs bancaires et de la microfinance.

Malgré une augmentation générale de nombre de comptes de crédit au niveau national, cinq (5) provinces (Ngozi, Kayanza, Cibitoke, Kirundo et Mwaro) ont connu une diminution du nombre de comptes de crédit par rapport à 2014. Les provinces Gitega et Makamba ont, quant à elles, enregistré une forte croissance, respectivement, de 91,15 % et 49,67 % par rapport à 2014 tel que le montrent le **tableau 14** et le **graphique 13** ci-dessous :

Tableau 14 : Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province

Province	Nombre de comptes de crédit		
	2013	2014	2015
Mairie de Bujumbura	90 626	80 773	96 828
Gitega	20 234	17 056	32 602
Bururi	16 718	19 137	21 101
Ngozi	11 440	21 910	20 992
Makamba	8 506	10 764	16 111
Bubanza	5 869	9 696	12 495
Rumonge	0	0	11 866
Kayanza	10 522	12 029	10 146
Muyinga	9 662	8 467	9 301
Muramvya	3 577	7 670	8 559
Cibitoke	4 437	9 187	8 128
Kirundo	7 365	10 016	7 310
Karusi	3 466	4 715	5 763
Rutana	3 765	4 805	5 443
Ruyigi	4 719	5 090	5 313
Mwaro	3 592	7 760	5 182
Bujumbura	1 540	3 844	4 578
Cankuzo	3 622	3 024	3 966
TOTAL	209 660	235 943	285 684

Graphique 13: Evolution de l'effectif des comptes de crédit par province



d) Encours de crédits

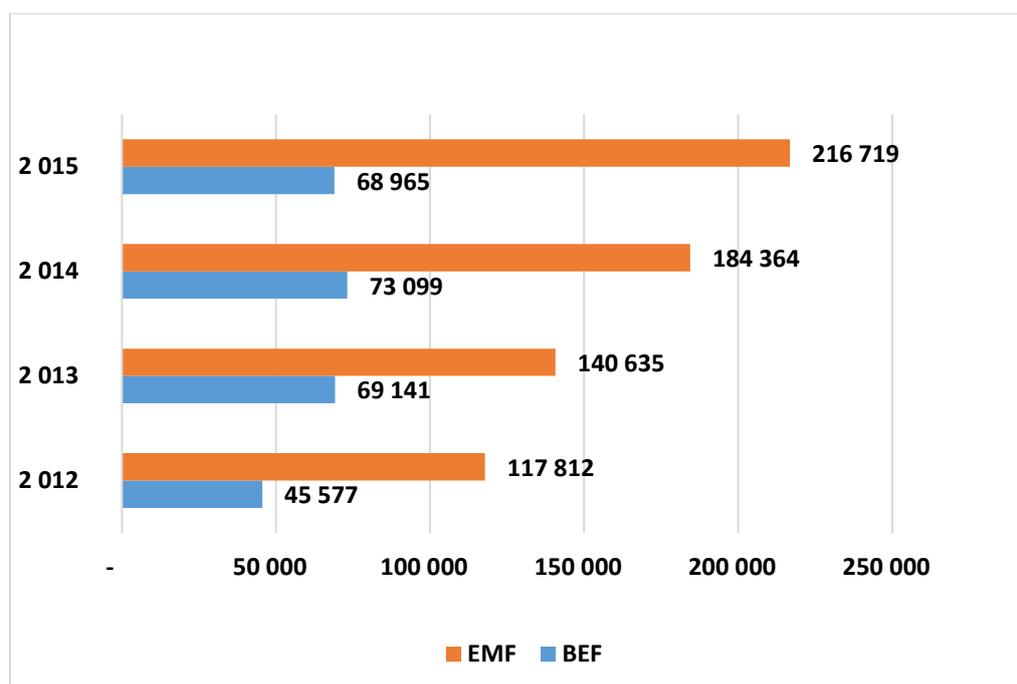
Au 31 décembre 2015, l'encours de crédits a diminué de 17,08 % par rapport à 2014 alors qu'il avait progressivement augmenté de 2012 à 2014. 76,94 % de l'encours de crédits contre 82,54 % en 2014, 82,21 % en 2013 et 77,71 % en 2012 proviennent des BEF.

Malgré l'effectif plus important des comptes de crédit enregistré par le secteur de la microfinance que celui des BEF, l'encours de crédits détenu par ces derniers est plus important que celui des EMF même s'il a sensiblement chuté de 2014 à 2015 comme l'indiquent le **tableau 15** et les **graphiques 14a) et 14b)** ci-après :

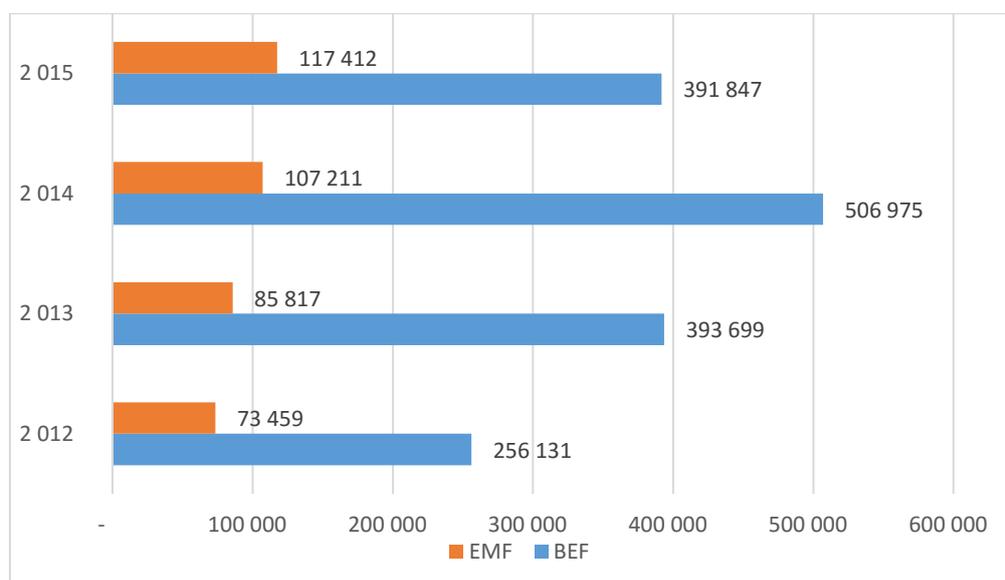
Tableau 15 : Evolution du nombre des comptes de crédits et de leurs encours par secteur financier

Catégorie	Nombre de comptes de crédit				Encours des crédits en MBIF			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
BEF	45 577	69 141	73 099	68 965	256 131	393 699	506 975	391 847
EMF	117 812	140 635	184 364	216 719	73 459	85 817	107 211	117 412
Total	163 389	209 776	257 463	285 684	329 590	479 516	614 186	509 259

Graphique 14 a): Evolution du nombre de comptes de credits par secteur financier



Graphique 14 b): Evolution de l'encours de crédits par secteur financier en MBIF



e) Encours de crédits par sexe

Au 31 décembre 2015, les femmes accèdent aux crédits moins que les hommes pour les clients individuels tandis que la tendance s'inverse pour ceux en associations. En effet, au 31 décembre 2015, 77,94 % (contre 60,16 % en 2014) de l'encours de crédits aux clients individuels appartient aux hommes et 22,06 % (contre 39,84 % en 2014) aux femmes tandis que pour les crédits aux clients membres

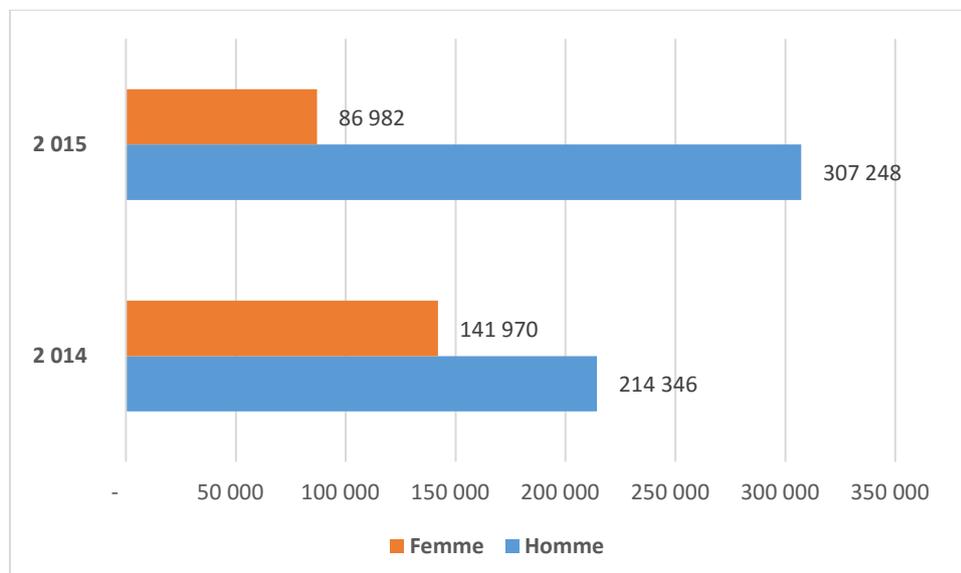
d'associations, 46,62 % (contre 76,83 % en 2014) sont accordés aux hommes et 53,38 % (contre 23,17 % en 2014) aux femmes.

Pour l'ensemble du secteur, 77,37 % (contre 61 % en 2014) de l'encours de crédits appartiennent aux hommes tandis que 22,63 % (contre 39 % en 2014) reviennent aux femmes comme l'indiquent le **tableau 16** et les **graphiques 15a) et 15b)** ci-après :

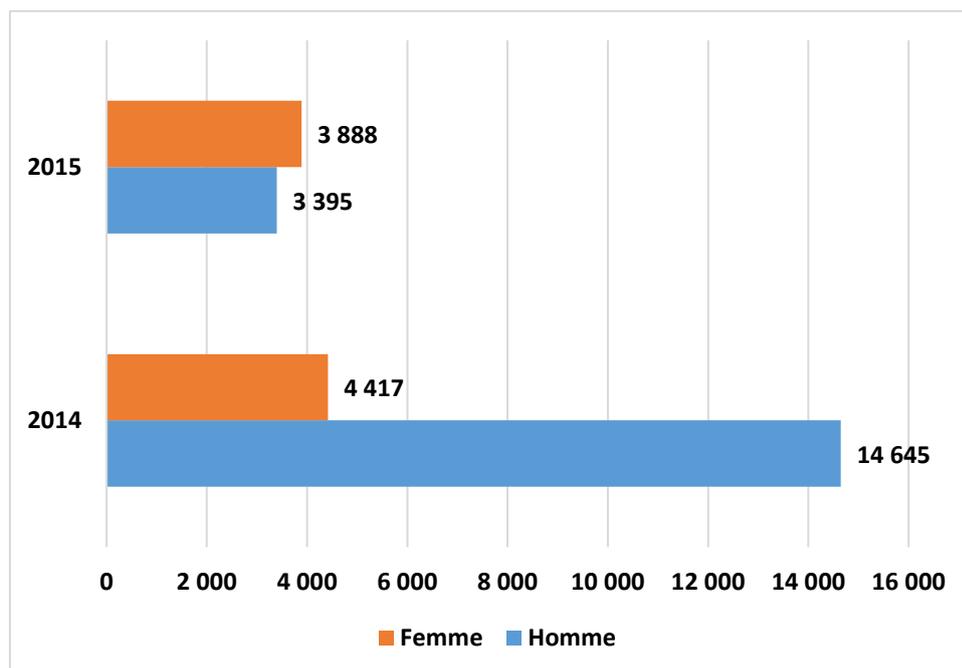
Tableau 16: Evolution de l'encours de crédits par sexe

Catégorie	Encours de crédit des clients individuels (en MBIF)		Encours de crédit des clients membres d'associations (en MBIF)		Total de l'encours de crédits (en MBIF)	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Homme	214 346	307 248	14 645	3 395	228 991	310 643
Femme	141 970	86 982	4 417	3 888	146 387	90 870
Total	356 316	394 230	19 062	7 283	375 378	401 513

Graphique 15a): Evolution de l'encours de crédits pour les clients individuels par sexe



Graphique 15b): Evolution de l'encours de crédits pour les clients membres d'associations par sexe



f) Encours de crédits par province

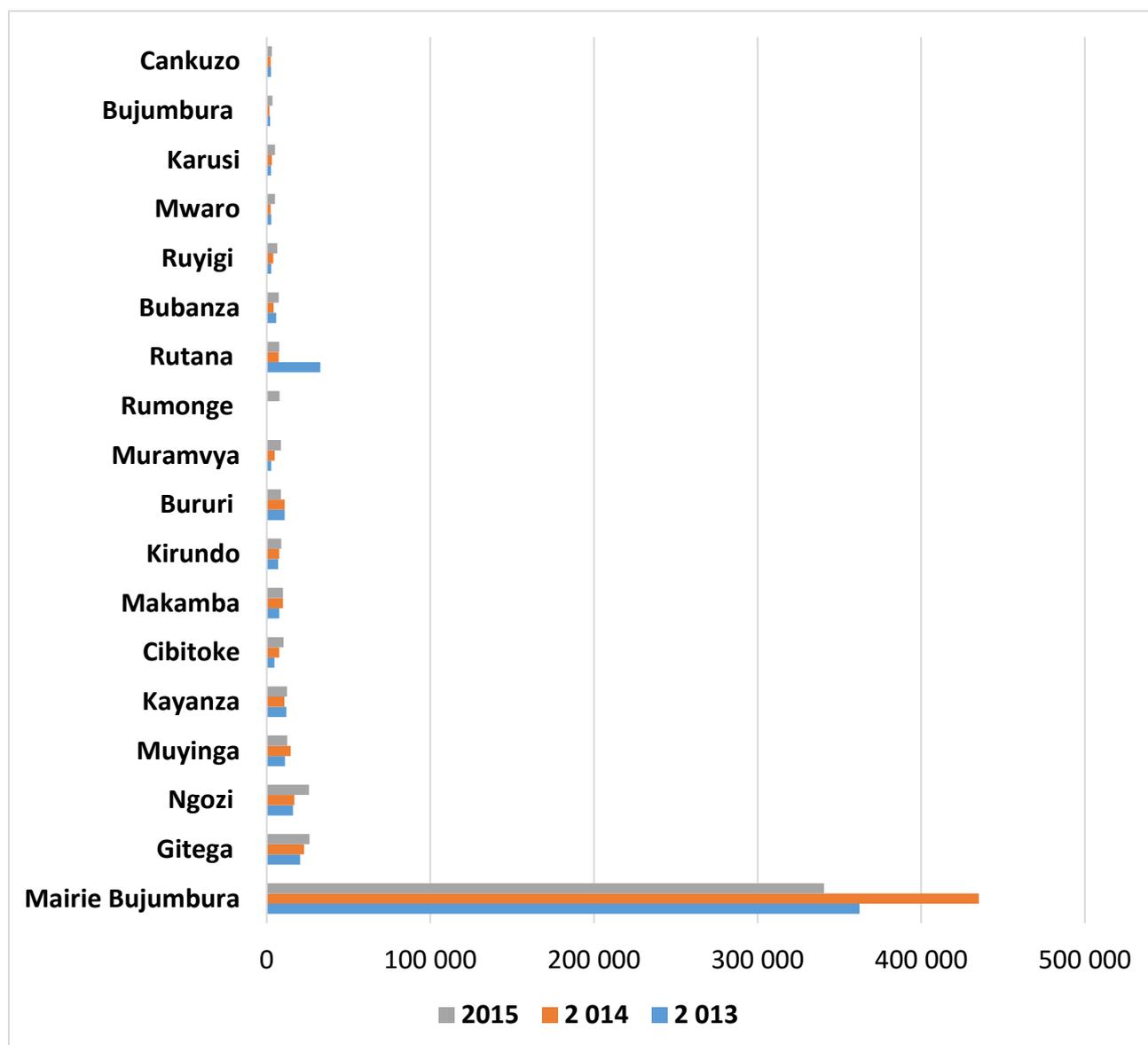
Au 31 décembre 2015, la Mairie de Bujumbura concentre 66,90 % de l'encours total des crédits contre 76,83 % en 2014 et 75,95 % en 2013. Elle est suivie par les provinces Gitega, Ngozi, Muyinga, Kayanza et Cibitoke qui comptent entre 2 % et 5 % de l'encours de crédits. Les autres provinces (Makamba, Kirundo, Bururi, Muramvya, Rumonge, Rutana, Bubanza, Ruyigi, Mwaro, Karusi, Bujumbura et Cankuzo) comptent en dessous de 2 % de l'encours total des crédits.

Par rapport à 2014, toutes les provinces du pays ont enregistré une augmentation de l'encours de crédits sauf la Mairie de Bujumbura et les provinces de Muyinga et Bururi qui ont connu une diminution respectivement de 21,7 %, 20,45 % et 13,45 % comme l'indiquent le **tableau 17** et le **graphique 16** ci-après :

Tableau 17: Evolution de l'encours de crédits par province de 2013 à 2015

Province	Encours de crédit en MBIF		
	2 013	2 014	2015
Mairie Bujumbura	362 228	435 121	340 673
Gitega	20 442	22 884	26 119
Ngozi	16 062	16 794	25 708
Muyinga	11 093	14 541	12 585
Kayanza	11 966	10 768	12 268
Cibitoke	4 634	7 691	10 182
Makamba	7 554	9 894	9 978
Kirundo	6 986	7 644	8 870
Bururi	10 885	10 900	8 670
Muramvya	2 814	4 925	8 643
Rumonge	0	0	7 790
Rutana	3 726	7 328	7 679
Bubanza	5 640	4 224	7 224
Ruyigi	2 671	4 021	6 350
Mwaro	2 691	2 468	5 004
Karusi	2 523	3 108	4 960
Bujumbura	2 037	1 708	3 391
Cankuzo	2 642	2 337	3 165
TOTAL	476594	566 356	509 259

Graphique 16: Evolution de l'encours de crédits par province de 2013 à 2015



g) Répartition des crédits par type de crédit

Par rapport à l'année précédente, sept (7) types de crédits ont fait objet de l'enquête. Deux (2) nouvelles données ont fait irruption, à savoir, le crédit à l'industrie et celui au secteur des services tandis que la donnée relative aux découverts/lignes de crédits a été analysée sous un autre angle.

Le **tableau 18 et les graphiques 17a) et 17b)** ci-dessous montrent la répartition de l'effectif et de l'encours de crédits par type de crédit :

Tableau 18 : Répartition de l'effectif et de l'encours de crédits par type de crédit

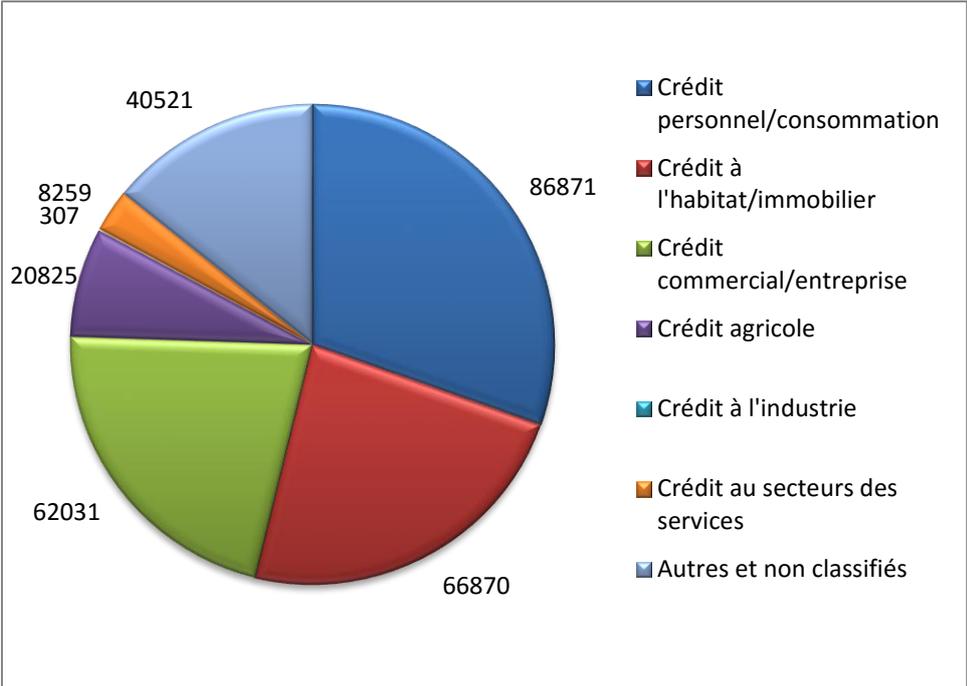
Type de crédit	Rubrique	Nombre de crédits (en Unités)	% par rapport à l'effectif total de crédits	Encours de crédits (en MBIF)	% par rapport à l'encours total des crédits
Crédit personnel/consommation	Crédit personnel/consommation	86 871	30,41	131 281	25,78
Crédit à l'habitat/immobilier	Crédit à l'habitat/immobilier	66 870	23,41	163 179	32,04
Crédit commercial/entreprise	Crédit commercial/entreprise	62 031	21,71	63 327	12,44
Crédit agricole	Café	251	1,21	2 353	17,14
	Thé	772	3,71	1 098	8,00
	Riz	2 827	13,58	2 069	15,07
	Palme à huile	212	1,02	562	4,09
	Banane	136	0,65	351	2,56
	Autres ⁹	16 627	79,84	7 298	53,15
Total -Crédit agricole		20 825	7,29	13 731	2,70
Crédit à l'industrie	Mines	11	3,58	195	5,21
	Construction	69	22,48	2 809	75,05
	Autres ¹⁰	227	73,94	739	19,74
Total -Crédit à l'industrie		307	0,11	3 743	0,73
Crédit au secteur des services	Transport	1 221	14,78	5 052	22,78
	Télécommunication	1 065	12,90	1 319	5,95
	Santé	263	3,18	393	1,77
	Education	5 309	64,28	4 251	19,17
	Autres ¹¹	401	4,86	11 163	50,33
Total-crédit aux secteurs des services		8 259	2,89	22 178	4,35
Autres et non classifiés	Autres et non classifiés	40 521	14,18	111 820	21,96
TOTAL GENERAL		285 684	100	509 259	100

⁹ Autres: légumes (tomates, oignons,...), fruits (ananas, mangues, prunes de Japon), agro-élevage, pomme de terre, maïs, manioc, haricot

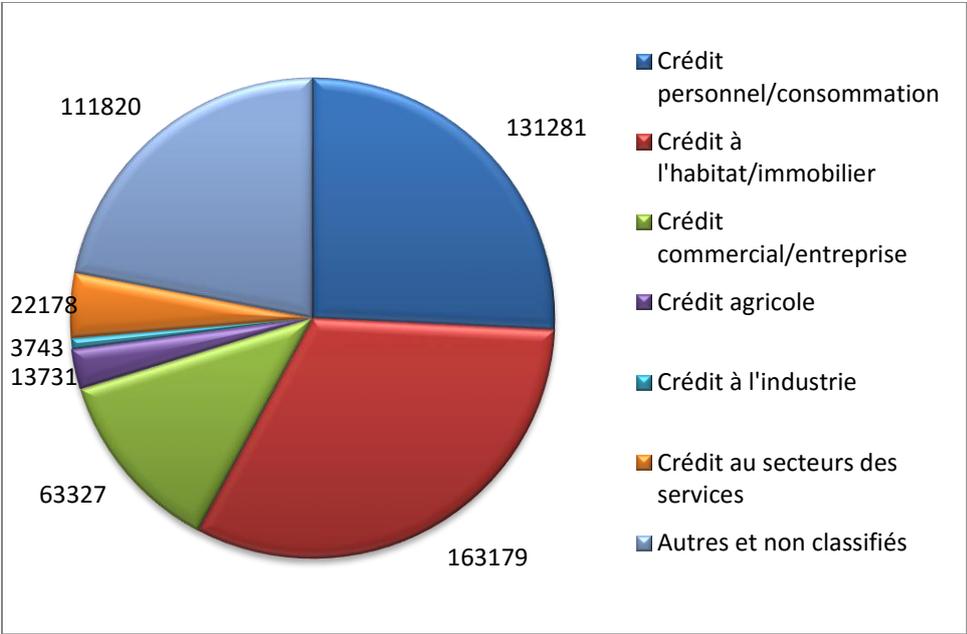
¹⁰ Autres : artisanat

¹¹ Autres : tourisme, hôtellerie, eau et électricité, découvert et équipement, crédit sociaux

Graphique 17a) : Répartition de l'effectif des crédits par type de crédit



Graphique 17b) : Répartition de l'encours de crédits par type de crédit



Il ressort du tableau 18 et du graphique 17a) qu'au 31 décembre 2015, le crédit personnel/consommation concentre 30,41 % de l'effectif total des comptes de crédit contre 21% en 2014 et 19,8 % en 2013. Ce type de crédit est suivi respectivement par le crédit à l'habitat /immobilier (23,41 % contre 12 % en 2014 et 24 % en 2013), le crédit commercial/entreprise (21,71 % contre 15 % en 2014 et 13,8 % en 2013),

le crédit « autres et non classifiés » (14,18 % contre 33 % en 2014 et 12,7 % en 2013), le crédit agricole (7,29 % contre 5 % en 2014 et 7 % en 2013), le crédit au secteur des services (2,89 %) et le crédit à l'industrie (0,11 %).

Pour le crédit agricole, environ 80 % de l'effectif total des comptes de crédit sont dédiés aux cultures, entre autres, des légumes (tomates et oignons), des fruits (ananas, mangues, prunes de japon), des pommes de terre, du maïs, du manioc, et du haricot ainsi qu'à l'agro-élevage. Environ 14 % de l'effectif du crédit agricole sont consacrés à la culture du riz, 4 % à la théiculture et 1 % à la caféiculture.

S'agissant du crédit à l'industrie, environ 74 % de l'effectif du crédit sont dédiés aux activités, notamment, de tourisme, d'hôtellerie, d'eau et d'électricité. Viennent ensuite le crédit à la construction (22 %) et le crédit aux activités minières (environ 4 %).

Quant au crédit au secteur des services, l'éducation vient en premier lieu avec environ 64 %, suivie par les services de transport (15 %), les télécommunications (13 %), les services « autres » (5 %) et les services de santé (3 %).

En termes d'encours de crédit, au 31 décembre 2015, le **tableau 18** et le **graphique 17b)** montrent que le crédit à l'habitat/immobilier, qui vient en deuxième position après le crédit au personnel/consommation en terme d'effectif de comptes de crédit, occupe la première place avec environ 32 % (contre 15 % en 2014, 25 % en 2013 et 23,5 % en 2012) du total de l'encours crédit. Il est suivi respectivement par le crédit personnel/consommation (25,78 % contre 26 % en 2014, 17 % en 2013 et 14,2 % en 2012), le crédit « autres et non classifiés » (22 % contre 28 % en 2014, 21 % en 2013 et 5,3 % en 2012), le crédit commercial/entreprise (12 % contre 13 % en 2014, 18 % en 2013 et 13,9 % en 2012), le crédit au secteur des services (4 %), le crédit agricole (3 % contre 1,5 % en 2014, 2 % 2013 et 4,5 % en 2012) et le crédit à l'industrie (1 %).

Pour le crédit agricole, il est constaté que les cultures qui attirent beaucoup de financement sont le café avec 17,14 % de l'encours crédit accordé au crédit agricole. Viennent ensuite, le riz avec 15,07 % et le thé avec 8,00 %. 53,15 % de l'encours crédit du secteur agricole ont été accordés aux cultures des légumes (tomates, oignons), des fruits (ananas, mangues, prunes de japon), de pomme de terre, de maïs, de manioc et de haricot ainsi qu'à l'agro-élevage.

S'agissant du crédit à l'industrie, la construction occupe 75,05 % de l'encours crédit à l'industrie. Environ 20 % du crédit de ce secteur sont accordés aux services du tourisme, d'hôtellerie d'eau et d'électricité.

Quant au Crédit au secteur des services, le transport vient en premier lieu avec environ 23 % de l'encours total du crédit de ce secteur, suivi par l'éducation (19 %) et les télécommunications (6 %).

En outre, il est constaté que le secteur ayant le plus grand effectif de comptes de crédits n'est pas nécessairement celui qui concentre le plus grand encours de crédits comme le montre le **tableau 18** ci-dessus.

h) Portefeuille à risque

L'étalage du portefeuille à risque (PAR) se fait à quatre niveaux (PAR supérieur à 30 jours, 90 jours, 180 jours et à 360 jours).

Au 31 décembre 2015, **la moyenne du PAR supérieur à 30 jours** est de 8,49 % (contre 18 % en 2014) pour les crédits aux individus de sexe masculin et 3,37 % (contre 7 % en 2014) pour les crédits aux individus de sexe féminin. Elle est, par contre, de 5,09 % (contre 12 % en 2014) pour les crédits aux membres d'associations de sexe masculin et 4,55 % (contre 8 % en 2014) pour les crédits aux membres d'associations de sexe féminin.

S'agissant du PAR supérieur à 90 jours, la moyenne est de 4,04 % (contre 18 % en 2014) pour les crédits aux individus de sexe masculin et 1,74 % (contre 8 % en 2014) pour les crédits aux individus de sexe féminin comparé à 2,36 % (contre 7 % en 2014) pour les crédits accordés aux clients membres d'associations de sexe masculin et 2,09 % (contre 4,5 % en 2014) pour les crédits octroyés aux clients membres d'associations de sexe féminin.

Quant au PAR supérieur à 180 jours, la moyenne est de 5,68 % pour les crédits aux individus de sexe masculin et 1,37 % pour les crédits aux individus de sexe féminin comparé à 4,73 % pour les crédits accordés aux clients membres d'associations de sexe masculin et 2,60 % pour les crédits octroyés aux clients membres d'associations de sexe féminin.

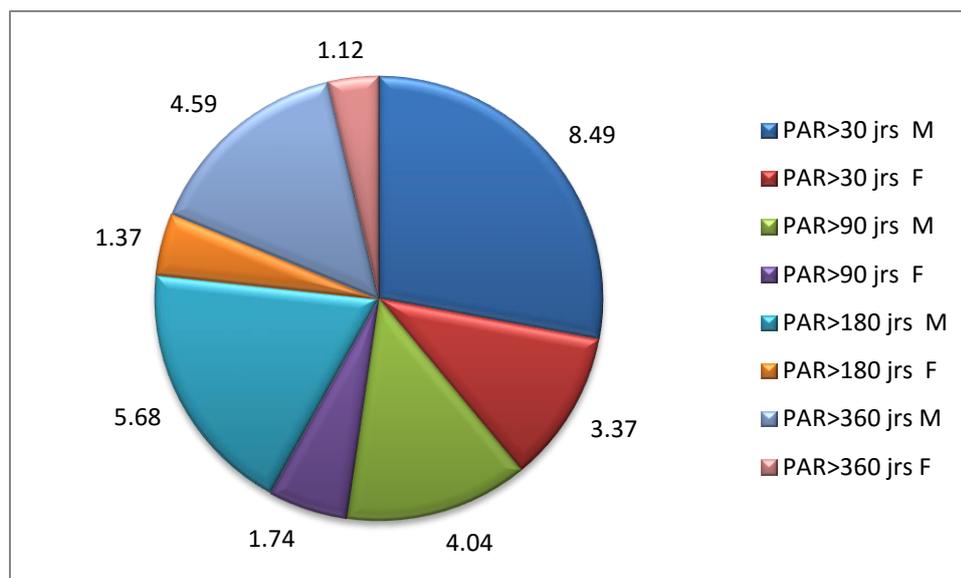
Pour ce qui est du PAR supérieur à 360 jours, la moyenne est de 4,59 % pour les crédits aux individus de sexe masculin et 1,12 % pour les crédits aux individus de sexe féminin. Elle est, par contre, de 0,84 % pour les crédits aux membres d'associations de sexe masculin et 2,20 % pour les crédits aux membres d'associations de sexe féminin.

Il se remarque que dans le cas des crédits aux individus comme celui des crédits aux associations, il y a toujours moins de risque de non remboursement chez les femmes que chez les hommes. Il est, par contre, constaté que le taux du PAR supérieur à 360 jours pour les crédits accordés aux membres d'associations est plus important pour les femmes que pour les hommes (2,20 > 0,84) comme le montrent le **tableau 19** et les **graphiques 18a)** et **18b)** ci-après :

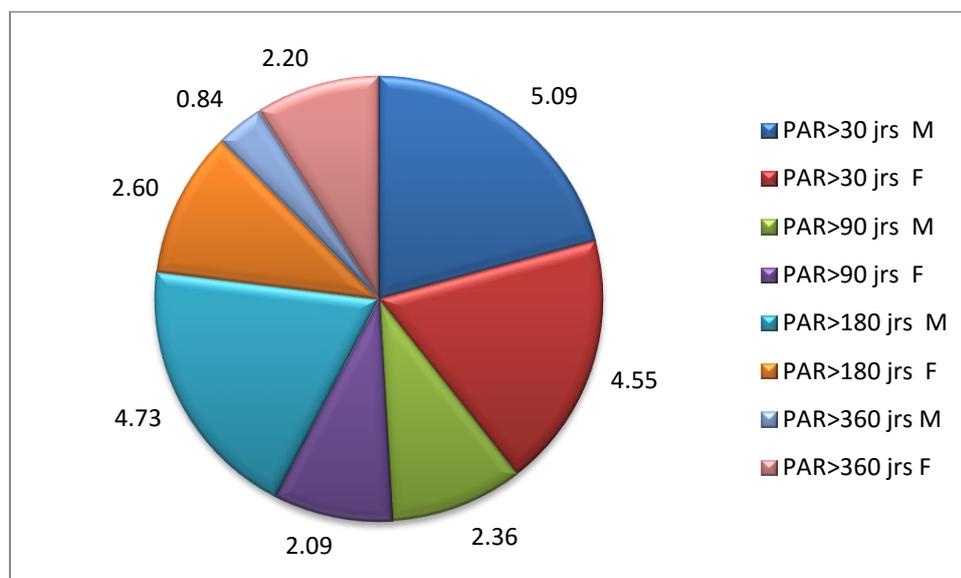
Tableau 19 : Moyenne du PAR pour les crédits aux individus et pour les crédits aux membres d'associations

Type de crédit	PAR>30 jrs		PAR>90 jrs		PAR>180 jrs		PAR>360 jrs	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Crédits aux individus	8,49	3,37	4,04	1,74	5,68	1,37	4,59	1,12
Crédits aux membres d'associations	5,09	4,55	2,36	2,09	4,73	2,60	0,84	2,20

Graphique 18a) : Moyenne du PAR pour les crédits aux individus



Graphique 18b) : Moyenne du PAR pour les crédits aux membres d'associations



Section V : Portée des services financiers pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME)

V.1. Effectif des clients-entreprises

Au 31 décembre 2015, les clients-entreprises¹² s'élèvent à 37 352 dont 32 774 (soit 88 %) sont des clients-PME, 4 478 (soit 12 %) sont des clients-autres entreprises et sociétés et 100 (soit 0,2 %) sont des clients-institutions financières.

Pour les clients-PME, 18 960 (soit 57,85 %) appartiennent aux hommes, 6 437 (soit 19,64 %) aux femmes et 7 377 (soit 22,50 %) sont mixtes. S'agissant des clients-autres entreprises et sociétés, 892 (soit 19,92 %) appartiennent aux hommes, 392 (soit 8,75%) aux femmes et 3 194 (soit 71,33%) sont mixtes. Quant aux clients-institutions financières, 14 (soit 14 %) appartiennent aux hommes, 8 (soit 8 %) aux femmes et 78 (soit 78 %) sont mixtes.

Il est à noter que les clients- autres entreprises et sociétés et les clients-institutions financières sont pour la plupart mixtes contrairement aux clients-PME dont la plupart appartient aux hommes.

¹² Les entreprises comprennent les PME, les autres entreprises et sociétés ainsi que les institutions financières

V.2. Comptes de dépôt

a) Effectif des comptes de dépôt et encours de dépôts des entreprises

Au 31 décembre 2015, l'effectif des comptes de dépôt des entreprises s'élève à 31 899 dont 95 % sont des comptes de dépôt des PME, 4 % sont des comptes de dépôt des autres entreprises et sociétés et 0,3 % sont des comptes de dépôt des institutions financières.

Pour les comptes de dépôt des PME, 57,07 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 19,37 % pour les PME appartenant aux femmes et 23,56 % pour les PME mixtes. La plupart des comptes des PME sont concentrés au niveau du secteur de la Microfinance. En effet, 71,04 % relèvent de ce dernier tandis que 28,96 % relèvent du secteur bancaire.

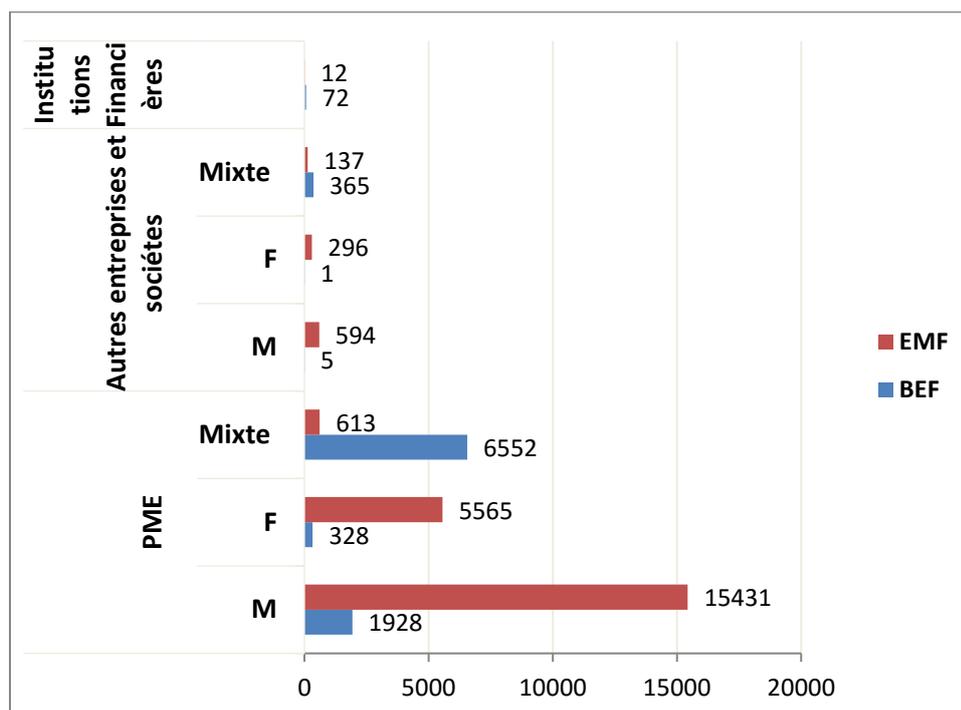
S'agissant des comptes de dépôt des autres entreprises et sociétés, 42,85 % sont pour les hommes, 21,24 % sont pour les femmes et 35,91 % sont mixtes.

Quant aux comptes de dépôts des institutions financières, il n'y a pas de distinction en terme de catégorie hommes, femmes et mixtes comme le montrent le **tableau 20** et le **graphique 19** ci-après :

Tableau 20 : Effectif des comptes de dépôt des entreprises

Secteur financier	PME			Autres entreprises et sociétés			Institutions financières	Total
	M	F	Mixte	M	F	Mixte		
BEF	1 928	328	6 552	5	1	365	72	9 251
EMF	15 431	5 565	613	594	296	137	12	22 648
Total	17 359	5 893	7165	599	297	502	84	31 899

Graphique 19 : Effectif des comptes de dépôt des entreprises



Au 31 décembre 2015, l'encours de dépôts des entreprises s'élève à 178 531 MBIF dont 74,5 % constituent l'encours de dépôts des PME, 15,28 % représentent l'encours de dépôts des autres entreprises et sociétés et 10,20 % représentent l'encours de dépôts des institutions financières.

Pour l'encours de dépôts des PME, 13,02 % constituent l'encours de dépôt pour les PME appartenant aux hommes, 2,38 % pour les PME appartenant aux femmes et 84,61 % pour les PME mixtes. Contrairement à l'effectif de comptes de dépôt, le secteur bancaire enregistre une forte concentration de l'encours de dépôts des PME, soit 98,42 % de l'encours total des dépôts des PME.

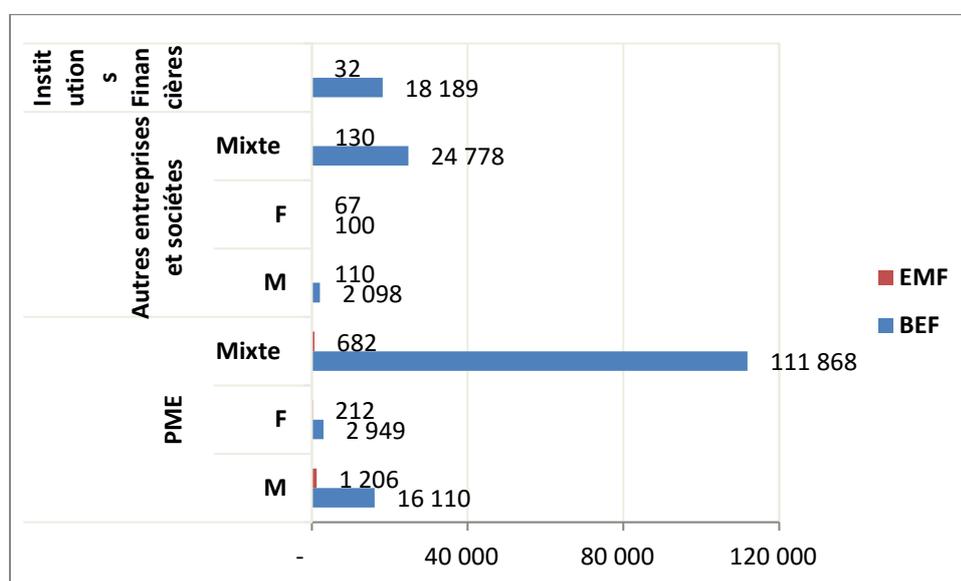
S'agissant de l'encours de dépôts des autres entreprises et sociétés, 8,10 % constituent l'encours des dépôts des entreprises appartenant aux hommes, 0,61 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 91,29 % pour les entreprises mixtes.

Quant à l'encours de dépôts des institutions financières, il n'y a pas de distinction en terme de catégorie hommes, femmes et mixtes comme le montrent le **tableau 21** et le **graphique 20** ci-après :

Tableau 21 : Encours de dépôts des entreprises

Secteur financier	PME			Autres entreprises et sociétés			Institutions financières	Total
	M	F	Mixte	M	F	Mixte		
BEF	16 110	2 949	111 868	2 098	100	24 778	18 189	176 092
EMF	1 206	212	682	110	67	130	32	2 439
Total	17 316	3 161	112 550	2 208	167	24 908	18 221	178 531

Graphique 20 : Encours de dépôts des entreprises



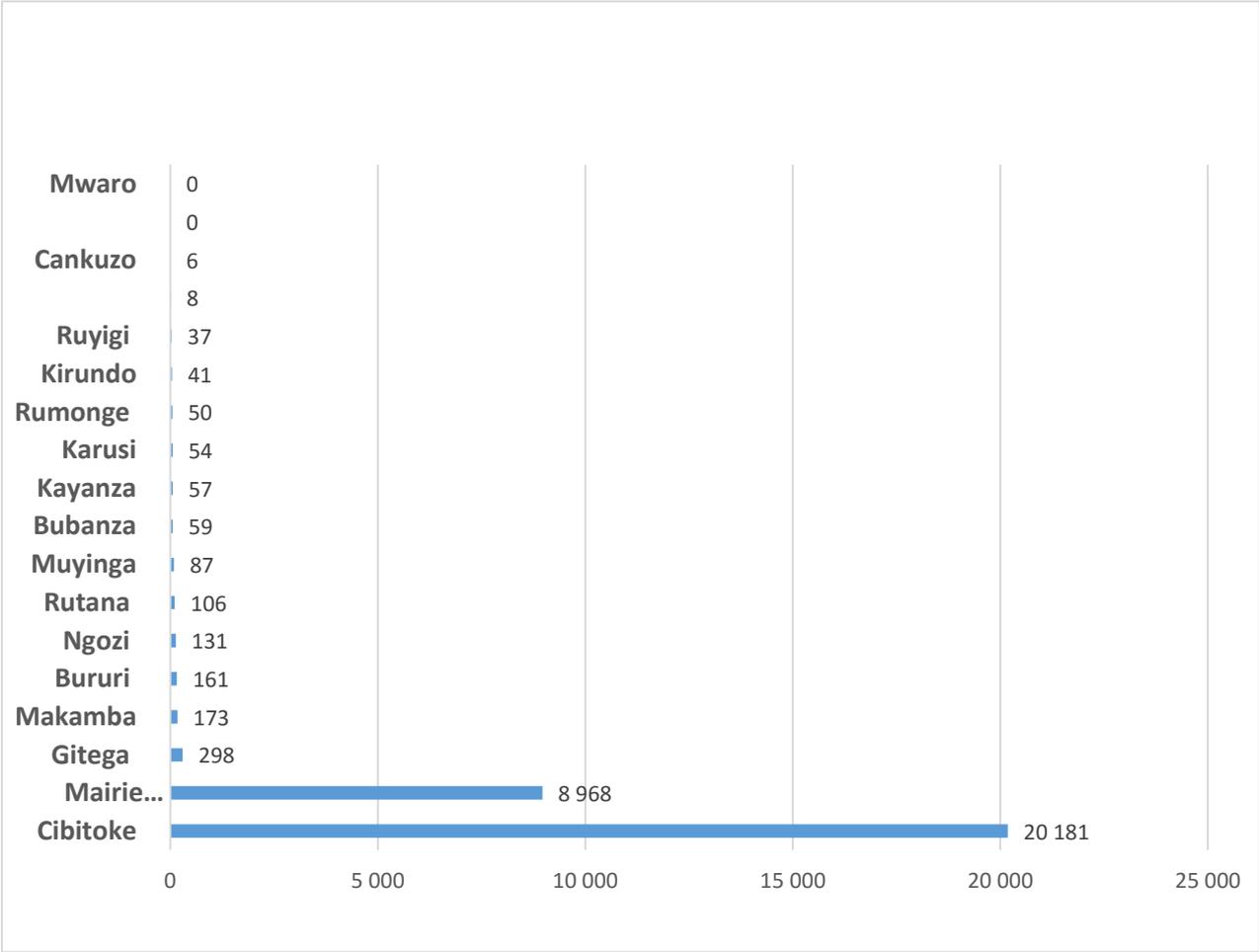
b) Distribution des comptes de dépôt et de l'encours de dépôts des PME par province

Au 31 décembre 2015, la province Cibitoke vient en tête avec 20 181 comptes de dépôt des PME, soit 66,35 % de ces derniers. Elle est suivie par la Mairie de Bujumbura avec 29,49 % des comptes de dépôt des PME. Le reste des provinces se partagent 4,17 % des comptes de dépôt des PME, comme le montrent le **tableau 22** et le **graphique 21** ci-après :

Tableau 22 : Distribution des comptes de dépôt des PME par province

Province	Nombre de comptes dépôt	% par rapport à l'effectif total de comptes de dépôt des PME
Cibitoke	20 181	66,35
Mairie Bujumbura	8 968	29,48
Gitega	298	0,98
Makamba	173	0,57
Bururi	161	0,53
Ngozi	131	0,43
Rutana	106	0,35
Muyinga	87	0,29
Bubanza	59	0,19
Kayanza	57	0,19
Karusi	54	0,18
Rumonge	50	0,16
Kirundo	41	0,13
Ruyigi	37	0,12
Bujumbura	8	0,03
Cankuzo	6	0,02
Muramvya	-	-
Mwaro	-	-
TOTAL	30 417	100,00

Graphique 21 : Distribution des comptes de dépôts des PME par province

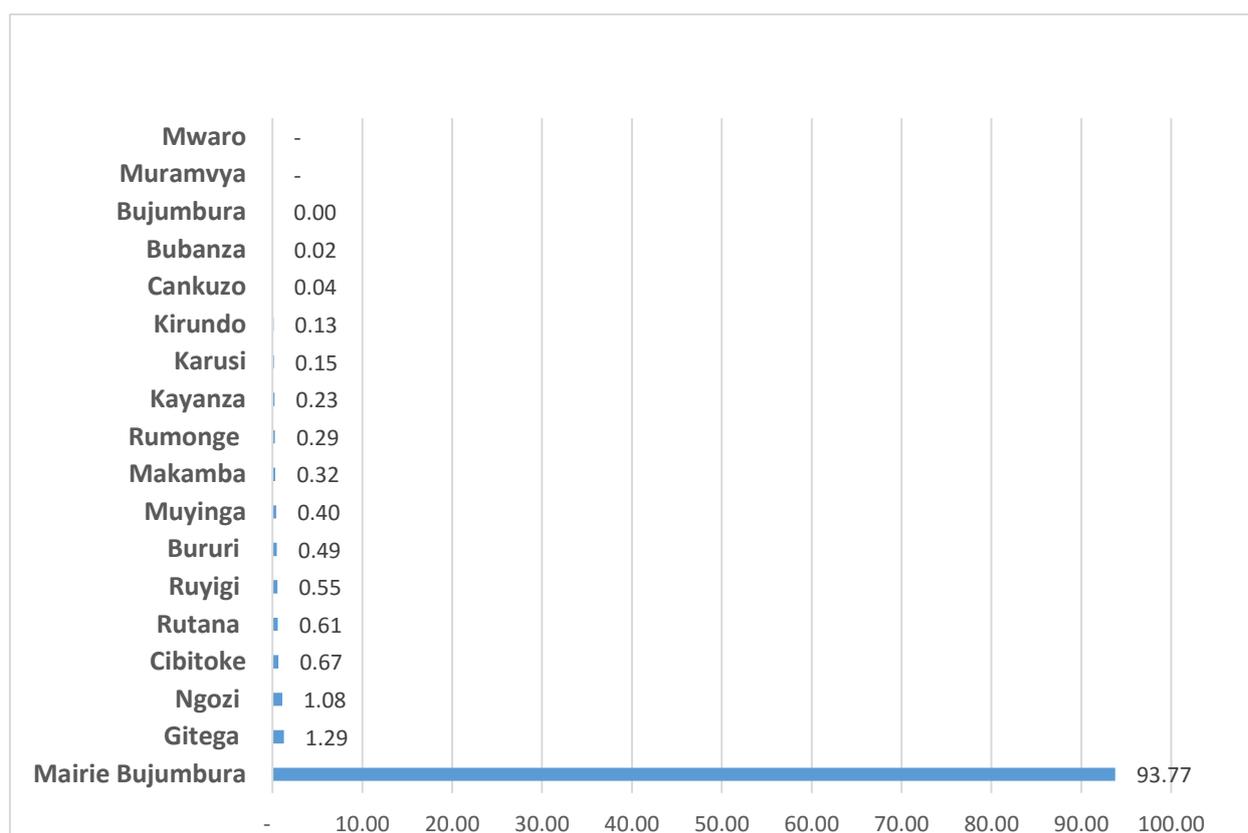


Au 31 décembre 2015, la Mairie de Bujumbura vient en tête avec 124 733 MBIF, soit 93,77 % de l'encours total des dépôts des PME. Elle est suivie par les provinces Gitega (1,29 %) et Ngozi (1,08 %). Le reste des provinces partage 3,86 % de l'encours de dépôts des PME comme le montrent le **tableau 23** et le **graphique 22** suivants :

Tableau 23 Distribution de l'encours de dépôts des PME par province

Province	Encours des dépôts	% par rapport à l'encours des dépôts
Mairie Bujumbura	124 733 260 190	93,77
Gitega	1 709 455 829	1,29
Ngozi	1 434 387 277	1,08
Cibitoke	884 970 226	0,67
Rutana	805 975 279	0,61
Ruyigi	730 463 791	0,55
Bururi	646 784 607	0,49
Muyinga	532 365 355	0,40
Makamba	425 465 759	0,32
Rumonge	379 249 385	0,29
Kayanza	303 816 319	0,23
Karusi	197 065 909	0,15
Kirundo	167 326 007	0,13
Cankuzo	47 002 270	0,04
Bubanza	28 105 271	0,02
Bujumbura	1 797 457	0,00
Muramvya	0	0
Mwaro	0	0
TOTAL	133 027 490 931	100,00

Graphique 22 : Distribution de l'encours de dépôts des PME par province



V.3. Comptes de crédit des PME

a) Effectif d'entreprises ayant demandé de crédit

Au 31 décembre 2015, le nombre d'entreprises ayant demandé le crédit s'élève à 4 148 dont 2 940 (soit 70,88 %) sont des PME, 1 179 (soit 28,42 %) sont des autres entreprises et sociétés et 29 (soit 0,70 %) sont des institutions financières.

Parmi les PME, 44,73 % sont des PME appartenant aux hommes, 23,91 % sont des PME appartenant aux femmes et 31,36 % sont des PME mixtes. S'agissant des autres entreprises et sociétés, 14,33 % sont des entreprises appartenant aux hommes, 4,50 % sont des entreprises appartenant aux femmes et 81,17 % sont des entreprises mixtes.

Quant institutions financières, il n'y a pas de distinction en terme de catégorie hommes, femmes et mixtes.

b) Effectif des comptes de crédit et encours crédit des entreprises

Au 31 décembre 2015, l'effectif des comptes de crédit des entreprises s'élève à 4 547 dont 75,48 % sont des comptes de crédit des PME, 23,95 % sont des comptes

de crédit des autres entreprises et sociétés et 0,57 % sont des comptes de crédit des institutions financières.

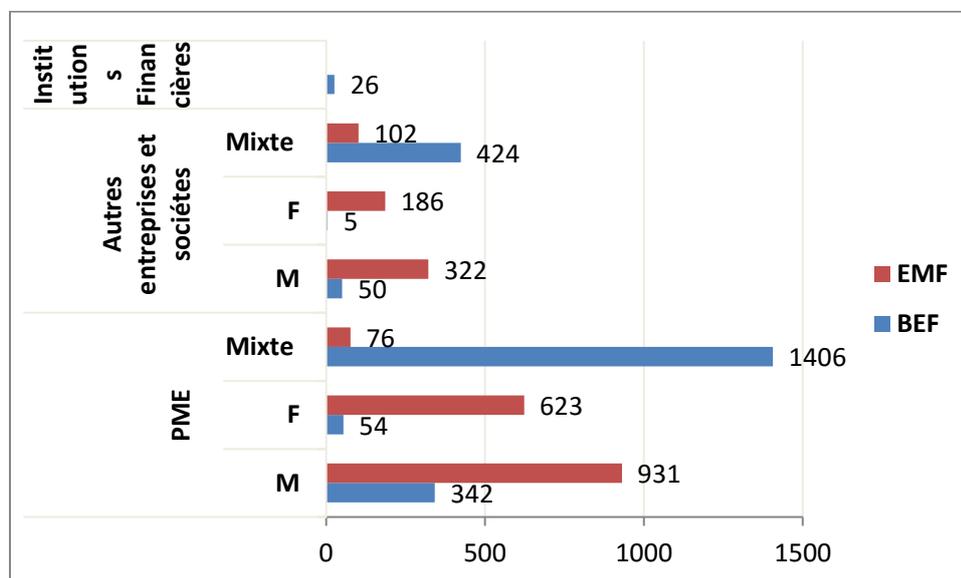
Pour les comptes de crédit des PME, 37,09 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 19,73 % pour les PME appartenant aux femmes et 43,18 % pour les PME mixtes. Le secteur bancaire concentre 52,51 % de comptes de crédit des PME contre 47,49 % du secteur de la Microfinance.

S'agissant des comptes de crédit des autres entreprises et sociétés, 34,16 % sont pour les entreprises appartenant aux hommes, 17,54 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 48,30 % pour les entreprises mixtes comme le montrent le **tableau 24** et le **graphique 23** suivants :

Tableau 24 : Effectif des comptes de crédit des entreprises

Secteur financier	PME			Autres entreprises et sociétés			Institutions financières	Total
	M	F	Mixte	M	F	Mixte		
BEF	342	54	1 406	50	5	424	26	2 307
EMF	931	623	76	322	186	102	-	2 240
Total	1 273	677	1 482	372	191	526	26	4 547

Graphique 23 : Effectif des comptes de crédit des entreprises



Au 31 décembre 2015, l'encours de crédit des entreprises s'élève à 291 826 MBIF dont 48,83 % constituent l'encours de crédit aux PME, 43,83 % représentent l'encours de crédit à d'autres entreprises et sociétés et 7,34 % représentent l'encours de crédit aux institutions financières.

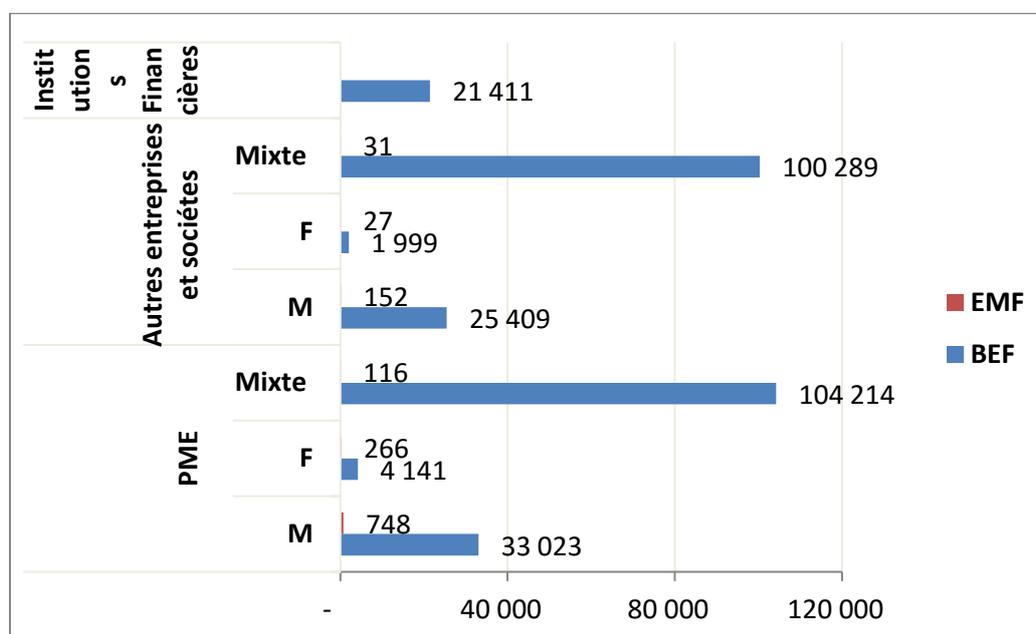
Pour l'encours de crédit aux PME, 23,70 % constituent l'encours de crédit pour les PME appartenant aux hommes, 3,09 % pour les PME appartenant aux femmes et 73,21 % pour les PME mixtes. Comme pour les comptes de crédit, le secteur bancaire enregistre une forte concentration de l'encours de crédit aux PME, soit 99,54 % de l'encours total des crédits accordés aux PME.

S'agissant de l'encours de crédit à d'autres entreprises et sociétés, 19,99 % constituent l'encours de crédit aux entreprises appartenant aux hommes, 1,58 % sont pour les entreprises appartenant aux femmes et 78,43 % sont pour les entreprises mixtes, comme le montrent le **tableau 25** et le **graphique 24** suivants :

Tableau 25 : Encours de crédit des entreprises

Secteur financier	PME			Autres entreprises et sociétés			Institutions financières	Total
	M	F	Mixte	M	F	Mixte		
BEF	33 023	4 141	104 214	25 409	1 999	100 289	21 411	290 486
EMF	748	266	116	152	27	31	-	1 340
Total	33 771	4 407	104 330	25 561	2 026	100 320	21 411	291 826

Graphique 24 : Encours de crédit des entreprises



Il importe de signaler que pour les comptes de crédit et l'encours de crédit aux institutions financières, il n'y a pas de distinction entre hommes, femmes et mixtes.

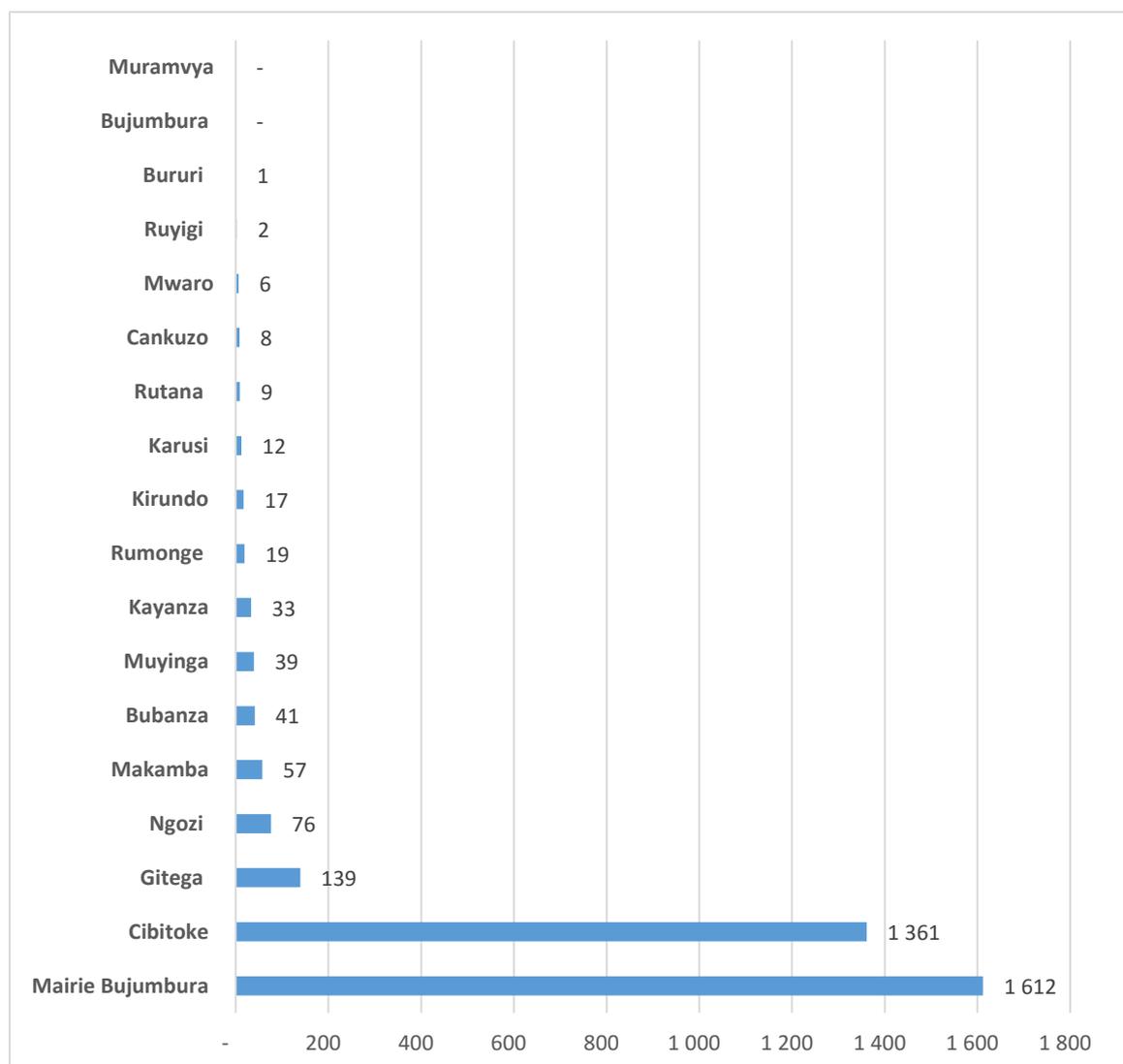
c) Distribution des comptes de crédits et de l'encours de crédits des PME par province

Au 31 décembre 2015, la Mairie de Bujumbura vient en tête avec 1 612 comptes de crédits, soit 46,97 % de ces derniers. Elle est suivie respectivement par les provinces Cibitoke (39,66 %), Gitega (4,05 %), Ngozi (2,21 %), Makamba (1,66 %), Bubanza (1,19 %) et Muyinga (1,14 %). Le reste des provinces se partagent 3,12 % des comptes de crédit aux PME, comme le montrent le **tableau 26** et le **graphique 25** ci-après :

Tableau 26 : Distribution des comptes de crédit des PME par province

Province	Nombre des comptes de crédit	% par rapport aux comptes de crédit
Mairie Bujumbura	1 612	46,97
Cibitoke	1 361	39,66
Gitega	139	4,05
Ngozi	76	2,21
Makamba	57	1,66
Bubanza	41	1,19
Muyinga	39	1,14
Kayanza	33	0,96
Rumonge	19	0,55
Kirundo	17	0,50
Karusi	12	0,35
Rutana	9	0,26
Cankuzo	8	0,23
Mwaro	6	0,17
Ruyigi	2	0,06
Bururi	1	0,03
Bujumbura	0	-
Muramvya	0	-
TOTAL	3 432	100,00

Graphique 25 : Distribution des comptes de crédit des PME par province

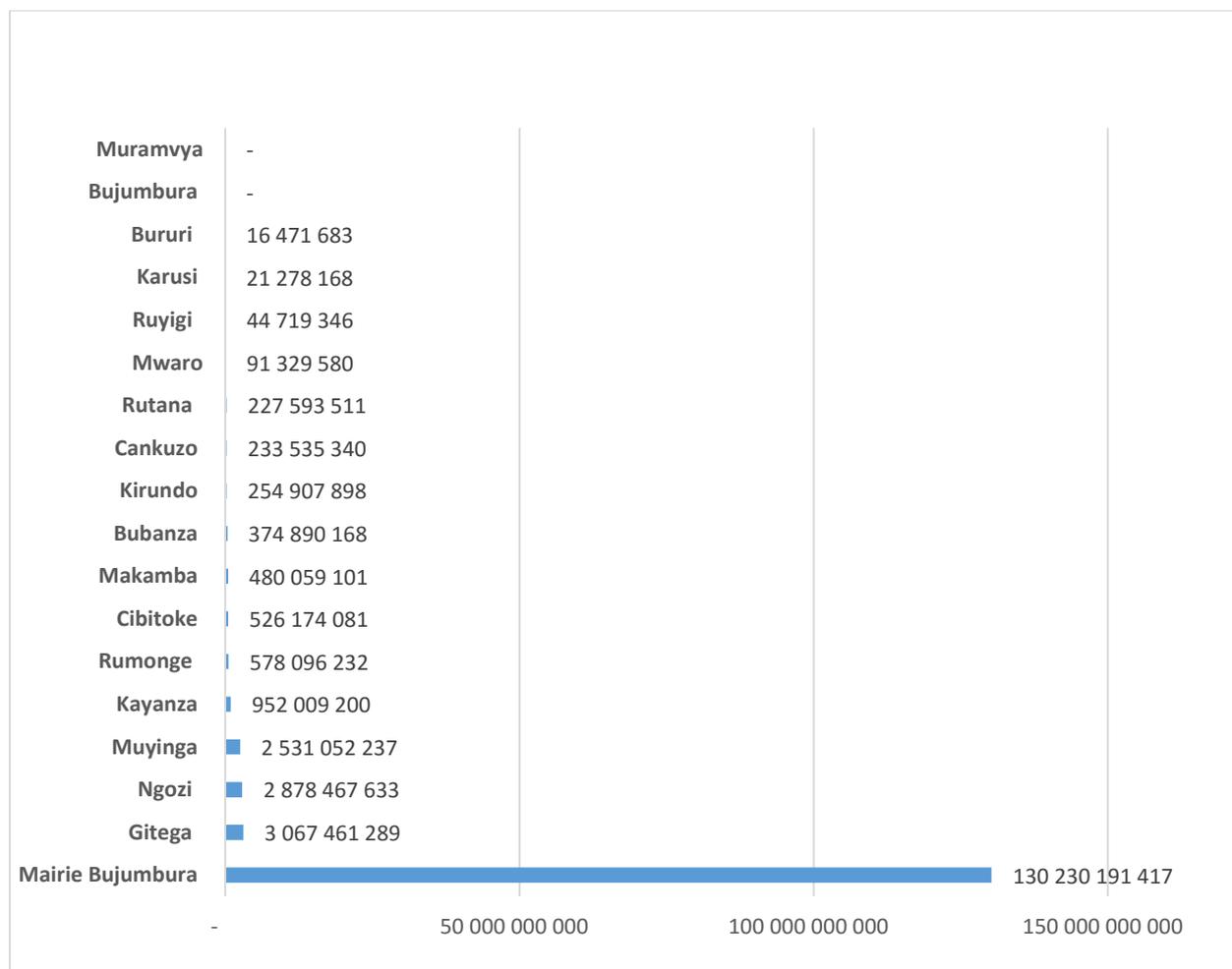


Au 31 décembre 2015, il est constaté que la Mairie de Bujumbura vient en tête avec un encours de crédit aux PME de 130 230 MBIF, soit 91,38 % du total de l'encours. Elle est suivie respectivement par les provinces Gitega (2,15 %), Ngozi (2,02 %) et Muyinga (1,78 %). Le reste des provinces se partagent 2,67 % de l'encours total des crédits, comme le montrent le **tableau 27** et le **graphique 26** ci-après :

Tableau 27 : Distribution de l'encours de crédit des PME par province

Province	Encours de crédits	% par rapport à l'encours total de crédits
Mairie Bujumbura	130 230 191 417	91,38
Gitega	3 067 461 289	2,15
Ngozi	2 878 467 633	2,02
Muyinga	2 531 052 237	1,78
Kayanza	952 009 200	0,67
Rumonge	578 096 232	0,41
Cibitoke	526 174 081	0,37
Makamba	480 059 101	0,34
Bubanza	374 890 168	0,26
Kirundo	254 907 898	0,18
Cankuzo	233 535 340	0,16
Rutana	227 593 511	0,16
Mwaro	91 329 580	0,06
Ruyigi	44 719 346	0,03
Karusi	21 278 168	0,01
Bururi	16 471 683	0,01
Bujumbura	0	0
Muramvya	0	0
TOTAL	142 508 236 884	100,00

Graphique 26 : Distribution de l'encours de crédit des PME par province



d) Distribution de l'effectif des comptes de crédit et de l'encours de crédit par terme pour les entreprises

Au 31 décembre 2015, l'effectif des comptes de crédit des entreprises s'élève à 4 547 dont 83,02 % sont des comptes de crédit à court terme, 13,46 % sont des comptes de crédit à moyen terme et 3,52 % sont des comptes de crédit à long terme, comme le montre le **tableau 28** ci-après :

Tableau 28 : Comptes de crédit par terme des entreprises

Catégorie d'entreprise	Compte de crédit à court terme	Compte de crédit à moyen terme	Compte de crédit à long terme	Total
PME	2 879	434	119	3 432
Autres entreprises et sociétés	888	168	33	1 089
Institutions financières	8	10	8	26
Total	3 775	612	160	4 547

Au 31 décembre 2015, l'encours de crédit aux entreprises s'élève à 291 826 MBIF dont 54,07 % constituent l'encours de crédit à court terme contre 32,15 % à moyen terme et 13,78 % à long terme, comme le montre le **tableau 29** ci-après :

Tableau 29 : Encours de crédit des entreprises par terme (en MBIF)

Catégorie d'entreprise	Encours de crédit à court terme	Encours de crédit à moyen terme	Encours de crédit à long terme	Total
PME	88 471	34 717	19 321	142 509
Autres entreprises et sociétés	67 807	48 011	13 753	129 571
Institutions	1 526	11 084	7 136	19 746
Total	157 804	93 812	40 210	291 826

e) Distribution de l'effectif des comptes de crédit et de l'encours de crédit des PME par terme et par sexe

Au 31 décembre 2015, le nombre total des comptes de crédit aux PME est de 3 432 dont 83,88 % sont pour les comptes de crédit à court terme contre 12,65 % à moyen terme et 3,47 % à long terme.

S'agissant de la distribution par sexe des comptes de crédit des PME par terme, sur 2 879 comptes de crédit à court terme, 39,35 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 21,15 % pour les PME appartenant aux femmes et 39,50 % pour les PME mixtes. Sur 434 comptes de crédit à moyen terme, 52,07 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 14,06 % pour les PME appartenant aux femmes et 33,87 % pour les PME mixtes tandis que sur 119 comptes de crédit à long terme, 47,90 % sont pour les PME appartenant aux hommes contre 15,13 % pour les PME des femmes et 36,97 % pour les PME mixtes.

Au 31 décembre 2015, l'encours total des crédits des PME est de 142 508 MBIF dont 62,08 % représentent l'encours de crédit des PME à court terme contre 24,36 % à moyen terme et 13,56 % à long terme.

S'agissant de la distribution par sexe de l'encours de crédit des PME par terme, sur 88 471 MBIF représentant l'encours de crédit des PME à court terme, 15,24 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 1,26 % pour les PME appartenant aux femmes et 83,50 % pour les PME mixtes. Sur 34 717 MBIF représentant l'encours de crédit aux PME à moyen terme, 32,53 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 6,54 % pour les PME appartenant aux femmes et 60,93 % pour les PME mixtes tandis que sur 19 320 MBIF représentant l'encours de crédit des PME à long

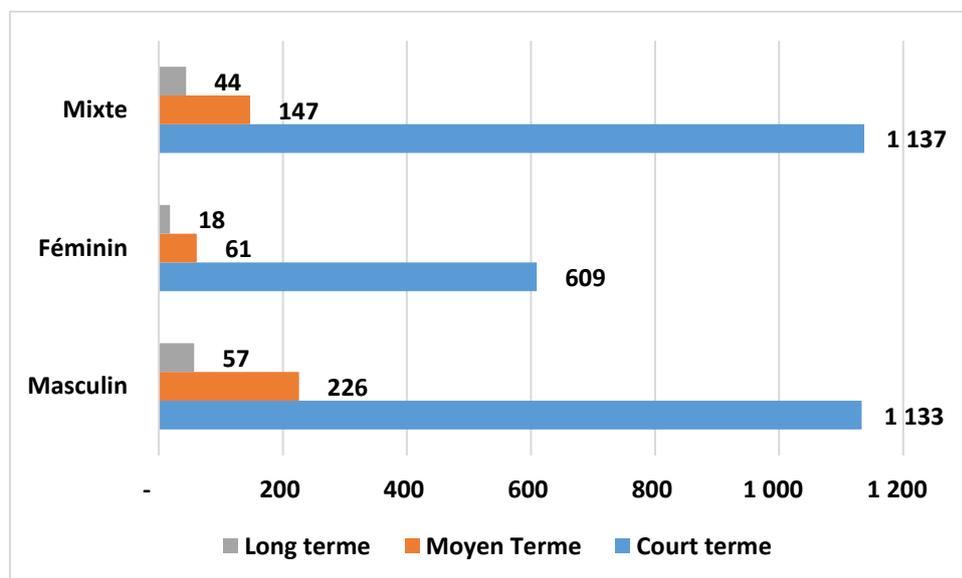
terme, 53,47 % sont pour les PME appartenant aux hommes, 5,56 % pour les PME appartenant aux femmes et 40,97 % pour les PME mixtes.

La distribution par sexe et par terme des comptes de crédit et de l'encours de crédit des PME est récapitulé dans le **tableau 30** et les **graphiques 27a) et 27b)** ci-après :

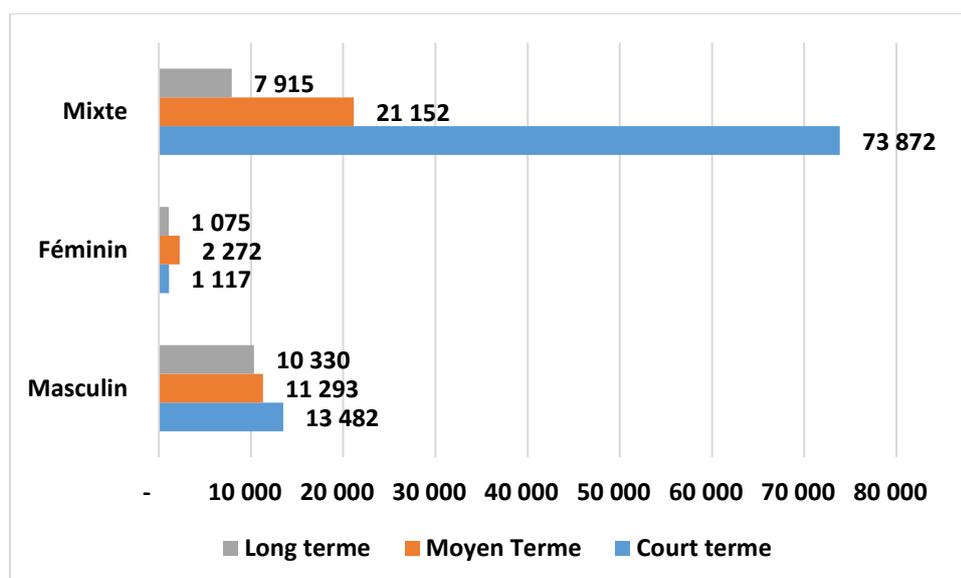
Tableau 30 : Distribution par sexe et par terme des comptes de crédit et de l'encours de crédit des PME

Termes	Compte de crédit				Encours de crédit en MBIF			
	Masculin	Féminin	Mixte	Total	Masculin	Féminin	Mixte	Total
Court terme	1 133	609	1 137	2 879	13 482	1 117	73 872	88 471
Moyen terme	226	61	147	434	11 293	2 272	21 152	34 717
Long terme	57	18	44	119	10 330	1 075	7 915	19 320
Total	1 416	688	1 328	3 432	35 105	4 464	102 939	142 508

Graphique 27a) : Distribution par sexe et par terme des comptes de crédit des PME



Graphique 27b) : Distribution par sexe et par terme de l'encours de crédit des PME



Il se remarque, en général, que la plupart des crédits accordés aux PME sont de court terme. En outre, les PME mixtes accèdent au crédit plus que les PME appartenant aux hommes et aux femmes.

f) PAR pour les entreprises

Au 31 décembre 2015, la moyenne pour le PAR se présente comme suit :

❖ PAR supérieur à 30 jours :

- pour les PME, la moyenne du PAR est de 0,99 % pour les PME appartenant aux hommes, 1,35 % pour les PME appartenant aux femmes et 0,53 % pour les PME mixtes.
- pour les autres entreprises et sociétés, la moyenne du PAR est de 0,30 % pour les entreprises appartenant aux hommes, 0,03 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 1,54 % pour les entreprises mixtes.

❖ PAR supérieur à 90 jours :

- pour les PME, la moyenne du PAR est de 0,36 % pour les crédits aux PME appartenant tant aux hommes qu'aux femmes et 0,28 % pour les PME mixtes.
- pour les autres entreprises et sociétés, la moyenne du PAR est de 0,51 % pour les entreprises appartenant aux hommes, 0,03 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 0,07 % pour celles mixtes.

❖ **PAR supérieur à 180 jours :**

- pour les PME, la moyenne du PAR est de 0,55 % pour les crédits aux PME appartenant aux hommes, 0,23 % pour les crédits aux PME appartenant aux femmes. Elle est de 0,87 % pour les crédits aux PME mixtes.
- pour les autres entreprises et sociétés, la moyenne du PAR est de 1,30 % pour les entreprises appartenant aux hommes, 0,03 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 0,06 % pour celles qui sont mixtes.

❖ **PAR supérieur à 360 jours :**

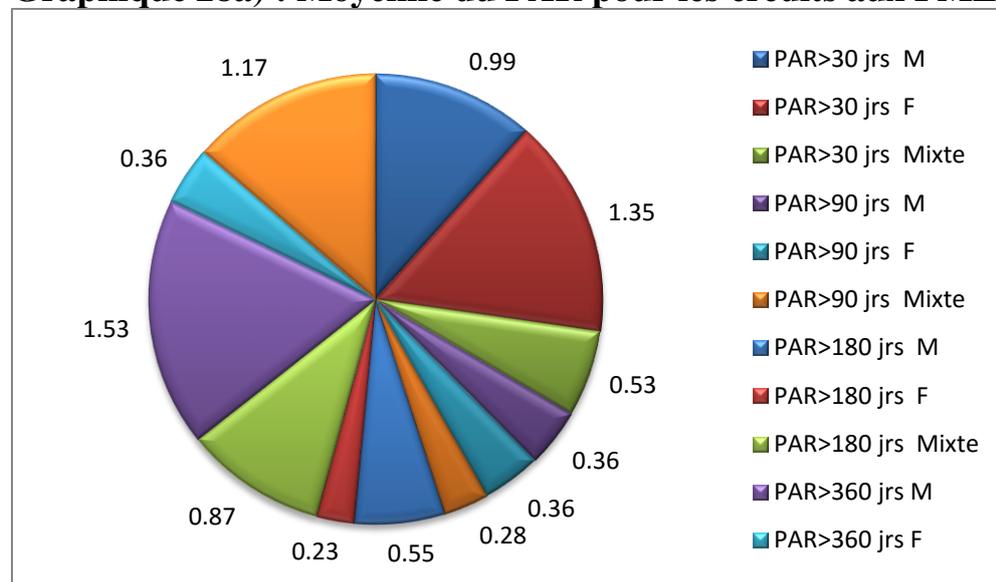
- pour les PME, la moyenne du PAR est de 1,53 % pour les crédits aux PME appartenant aux hommes, 0,36 % pour les crédits aux PME appartenant aux femmes. Elle est de 1,17 % pour les crédits aux PME mixtes.
- pour les autres entreprises et sociétés, la moyenne du PAR est de 0,36 % pour les entreprises appartenant aux hommes, 0,06 % pour les entreprises appartenant aux femmes et 0,88 % pour celles qui sont mixtes.

Il importe de signaler que le PAR supérieur à 30 jours, 90 jours, 180 jours et 360 jours pour les institutions financières est nul. En outre, il est constaté que le PAR est plus faible pour les entreprises que pour les clients individuels ou membres d'associations, comme le montrent le **tableau 31** et les **graphiques 28a) et 28b)** ci-après :

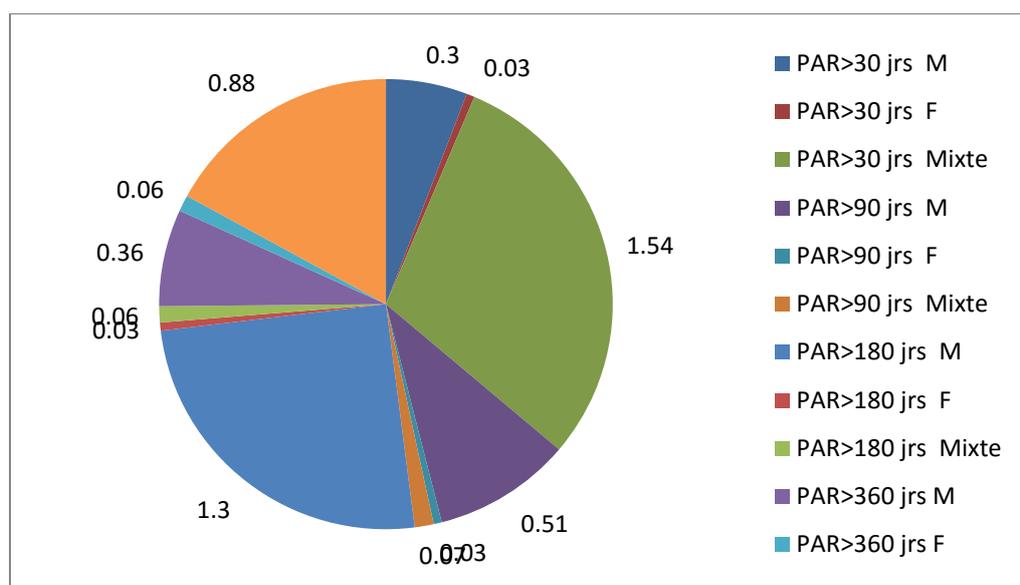
Tableau 31 : Moyenne du PAR pour les crédits aux entreprises

Type d'entreprise	PAR>30 jrs			PAR>90 jrs			PAR>180 jrs			PAR>360 jrs		
	M	F	Mixte	M	F	Mixte	M	F	Mixte	M	F	Mixtes
PME	0,99	1,35	0,53	0,36	0,36	0,28	0,55	0,23	0,87	1,53	0,36	1,17
Autres entreprises et sociétés	0,3	0,03	1,54	0,51	0,03	0,07	1,3	0,03	0,06	0,36	0,06	0,88

Graphique 28a) : Moyenne du PAR pour les crédits aux PME



Graphique 28b) : Moyenne du PAR pour les crédits aux autres entreprises et sociétés



Section VI : Autres services

VI.1. Nombre de cartes bancaires émises et en circulation par catégorie

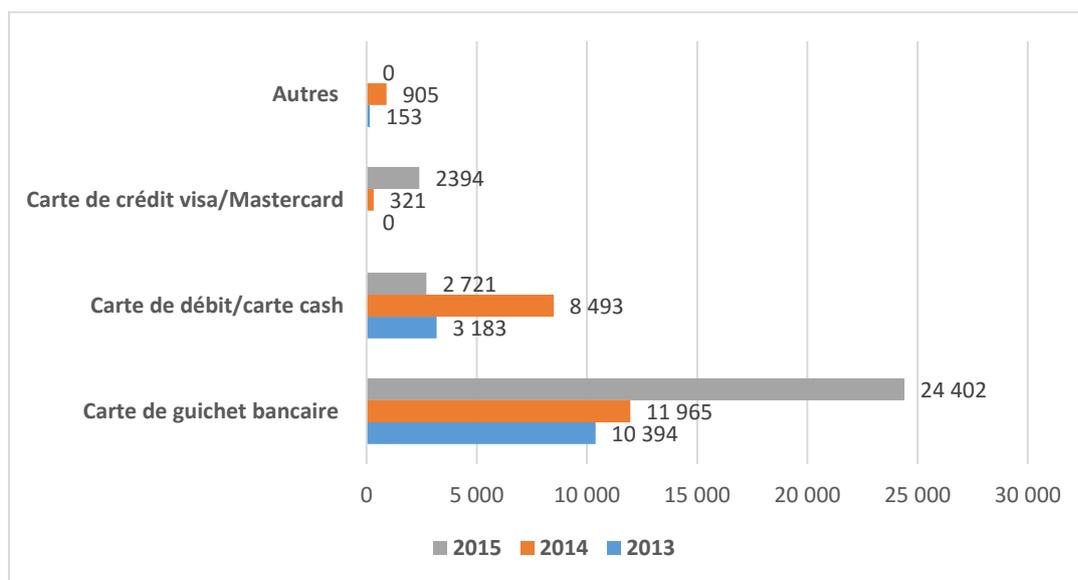
Sur 29 517 cartes émises en 2015 (contre 21 684 en 2014 et 13 730 en 2013), 82,67 % (contre 55,17 % en 2014 et 75,7 % en 2013) sont des cartes de guichets bancaires, 9,22 % (contre 39,17 % en 2014 et 23,18 % en 2013) sont des cartes de débit/cartes cash, 8,11% (contre 1,5 % en 2014) sont des cartes visa et MasterCard qui n'avaient pas été inventoriées au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2015, le total de cartes en activité est de 92 523 (contre 65 425 en 2014 et 39 113 en 2013). 85,85% de ces cartes (contre 61,97 % en 2014 et 82,16 % en 2013) sont des cartes de guichets bancaires, 8,55 % (contre 33,79 % en 2014 et 17,45 % en 2013) sont des cartes de débit/cartes cash. Les cartes de crédit visa et MasterCard qui n'avaient pas été inventoriées en 2013 représentent 5,60 % contre 2,1 % en 2014, comme le montrent le **tableau 32** et les **graphiques 29a) et 29b)** ci-après :

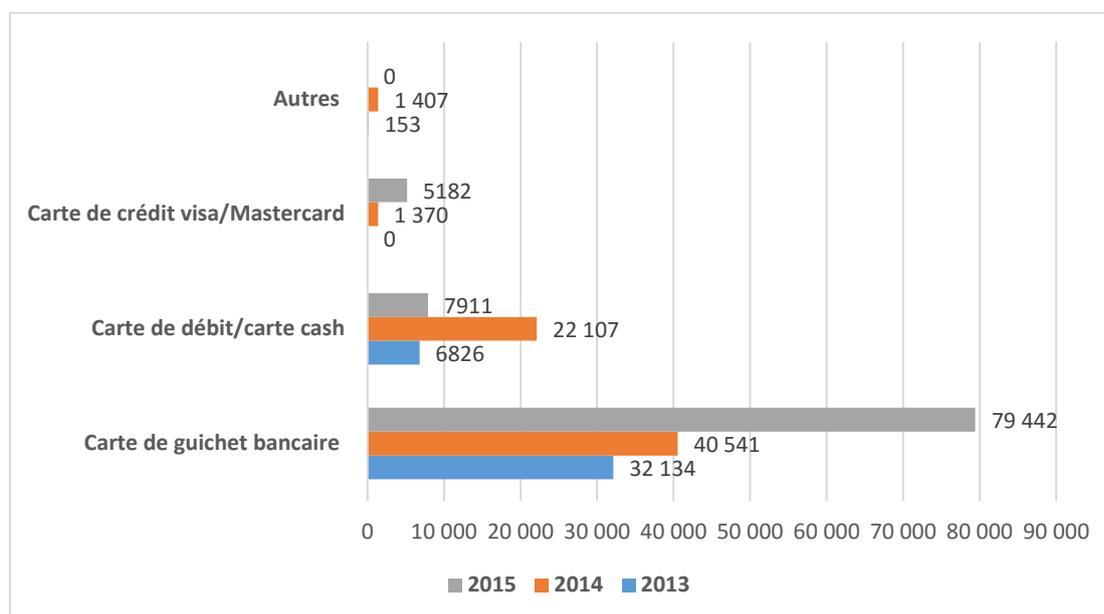
Tableau 32: Evolution du nombre de cartes bancaires émises et en circulation par catégorie

Catégorie	Nombre de cartes émises			Nombre de carte en circulation		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Cartes de guichet bancaire	10 394	11 965	24 402	32 134	40 541	79 442
Cartes de débit/cartes cash	3 183	8 493	2 721	6826	22 107	7911
Cartes de crédit visa/Mastercard	0	321	2394	0	1 370	5182
Autres	153	905	0	153	1 407	0
Total	13 730	21 684	29 517	39 113	65 425	92 535

Graphique 29 a) : Evolution du nombre de cartes bancaires émises par catégorie



Graphique 29b) : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation par catégorie



VI.2. Transfert de fonds et transactions électroniques de fonds

A côté des services financiers classiques et des cartes électroniques mises à la disposition des clients, d'autres services sont offerts et comprennent, notamment, les transferts instantanés d'argent via Western Union, Money Gram, Ria et Rapid Transfer et les transactions électroniques à travers les produits Ecocash, Mcash, Visa Toucan, Internet banking, Simbanking et Agency banking.

Il importe de signaler que certains produits qui avaient été inventoriés au cours des enquêtes antérieures, notamment, Money contact, Leo manoti, B-web et B-phone n'ont pas fait objet de l'enquête en cours étant donné qu'ils ne sont plus en service.

VI.2.1. Transfert de fonds

Au 31 décembre 2015, sur 383 599 opérations de transfert de fonds effectuées et répertoriées, 95,69 % sont des opérations Western Union, 2,69 % sont des opérations RIA, 1,47 % sont des opérations Rapid Transfer tandis que 0,01 % sont des opérations Money gram. La rubrique « Autres » qui concerne le « Mandat Express International (MEI) » de la Régie Nationale des Postes couvre 0,14 % des opérations de transfert de fonds.

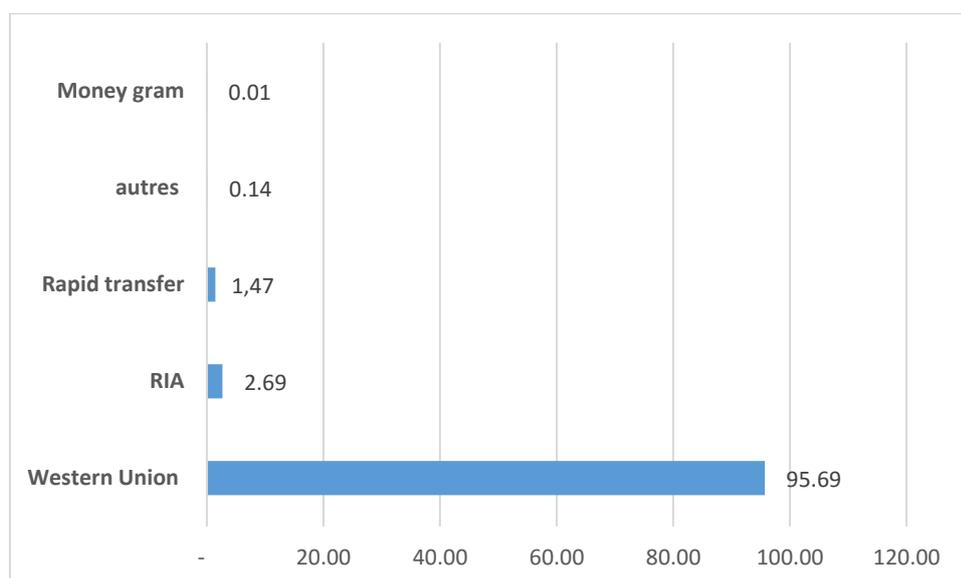
S'agissant des montants de transaction, 97,33 % sont de Western union, 1,68 % de RIA, 0,21 % sont de Rapid Transfer et 0,01 % sont de Money gram tandis que 0,77

% sont « Autres » comme le montrent le **tableau 33** et les **graphiques 30a) et 30b)** ci-après :

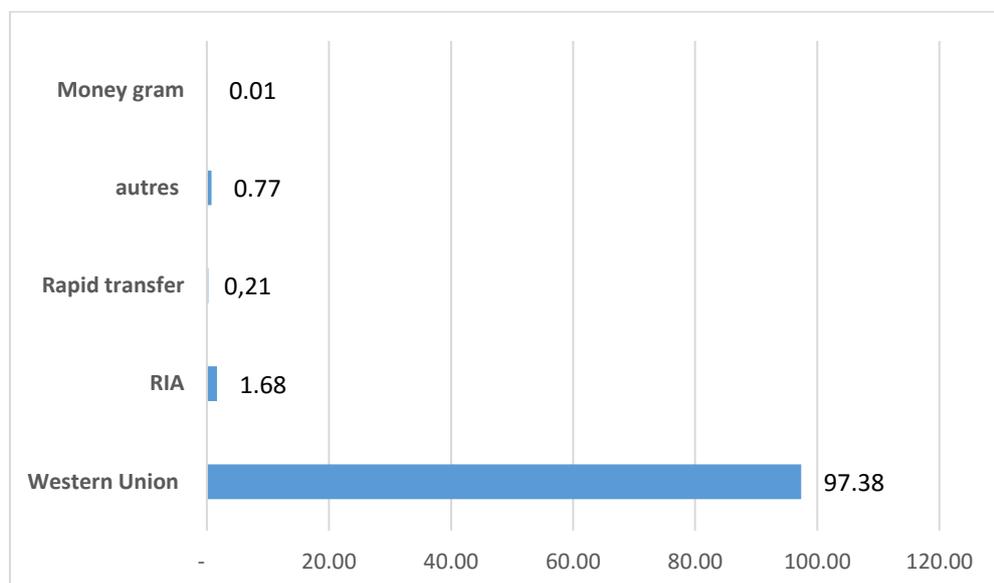
Tableau 33 : Nombre et montant des opérations relatives au transfert de fonds

Catégorie	Nombre d'opérations	% par rapport au nombre total d'opérations	Montant des opérations en MBIF	% par rapport au montant total des opérations
Western Union	367 056	95,69	173 186	97,33
Money gram	29	0,01	14	0,01
RIA	10 318	2,69	2 984	1,68
Rapid Transfer	5 665	1,47	386	0,21
Autres	531	0,14	1 369	0,77
Total	383 599	100,00	177 939	100,00

Graphique 30a) : Nombre d'opérations relatives au transfert de fonds



Graphique 30b) : Montant des opérations relatives au transfert de fonds



VI.2. 2. Transactions électroniques

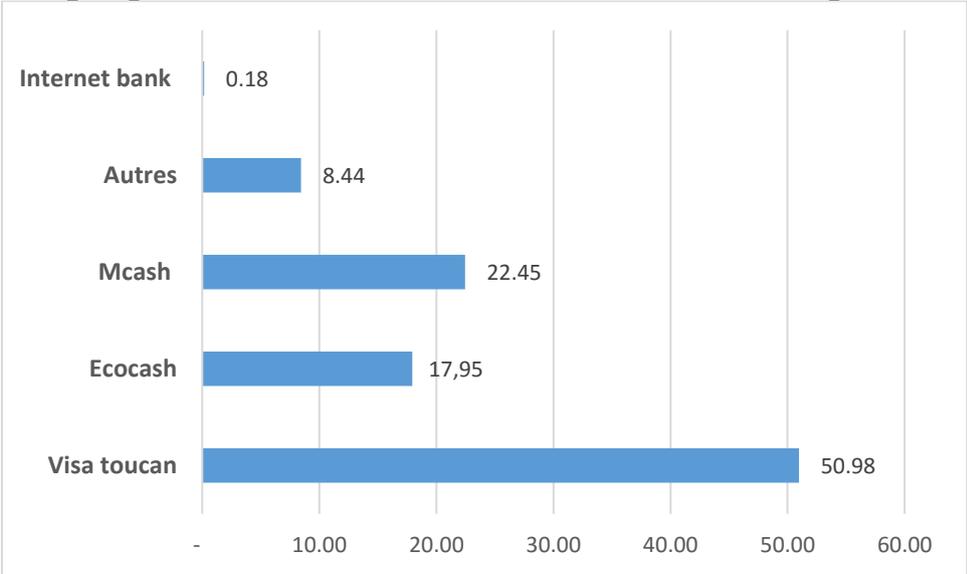
Au 31 décembre 2015, sur 1 576 210 transactions électroniques effectuées et répertoriées, 50,98 % sont de Visa Toucan, 22,45 % sont de Mcash, 17,95 % sont d'Ecocash, 0,18 % sont de Internet banking et 8,44 % sont pour « autres » comprenant le Sim Banking, Mobi et Agency banking.

S'agissant du montant des transactions, 66,53 % sont de Visa Toucan, 18,02 % de Ecocash, 7,05 % de Mcash, 3,71 % de Internet banking et 4,69 % pour « autres » (Sim Banking, Mobi and Agency banking), comme le montrent le **tableau 34** et les **graphiques 31a) et 31b)** ci-après :

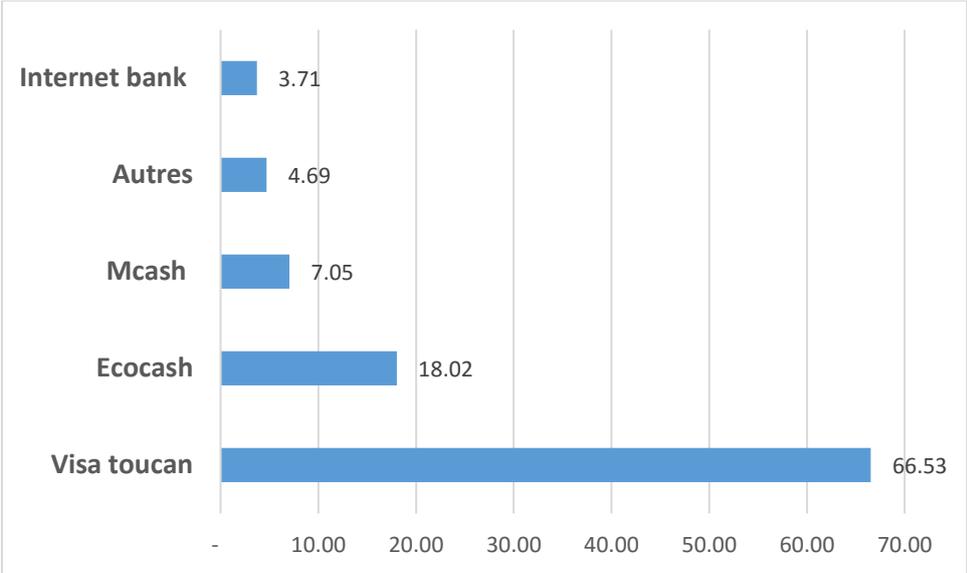
Tableau 34 : Nombre et montant des transactions électroniques

Catégorie	Nombre d'opération	% par rapport au total	Montant des opérations en MBIF	% par rapport au total
Ecocash	283 010	17,95	16 071	18,02
Mcash	353 869	22,45	6 286	7,05
Visa toucan	803 575	50,98	59 321	66,53
Internet bank	2 768	0,18	3 307	3,71
Autres	132 988	8,44	4 184	4,69
Total	1 576 210	100,00	89 169	100,00

Graphique 31a) : Nombre de transactions électroniques



Graphique 31b) : Montant des transactions électroniques



CHAPITRE III : CONCLUSION

La couverture géographique des institutions financières, de leurs agences, guichets et guichets automatiques bancaires reste très faible au niveau national. Cette situation entrave l'accès et l'utilisation des services financiers formels par la majorité de la population burundaise qui se trouve forcément exclue du secteur financier formel.

Des stratégies doivent être prises pour augmenter l'accès et l'utilisation des services financiers surtout en milieu rural. Ce sont notamment le développement de nouveaux produits et services adaptés aux besoins de la population burundaise (le monde rural, les femmes et les jeunes en particulier) tel l'usage de la monnaie électronique qui fait intervenir les agents bancaires offrant des services de proximité à travers les services financiers numériques permettant, notamment, la réduction de l'utilisation des billets de banque (le cash).

Les femmes utilisent, en général, les services financiers moins que les hommes alors qu'elles constituent 51 % de la population burundaise. Les secteurs de production, notamment agricole et industriel, sont très peu financés alors qu'ils constituent la moelle épinière du développement économique du pays.

Toutefois, comparativement aux résultats de l'enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi de 2012, il est constaté une amélioration de tous les indicateurs clé d'inclusion financière, à l'exception de l'encours total des crédits qui a connu une diminution de 17,08 % de 2014 à 2015. Contrairement à une baisse généralisée qui avait été constatée au cours des années antérieures au niveau de l'encours de dépôt, celui-ci enregistre une augmentation de 1,1 % de 2014 à 2015 contre une baisse de 1 % de 2013 à 2014 et de 10,19 % de 2012 à 2013.

Le taux d'inclusion financière a légèrement diminué en passant de 26,4 % en 2014 à 25,74 % à fin décembre 2015. Toutefois, ce chiffre doit être pris avec réserve du fait du risque du double comptage lorsque les données sont collectées du côté de l'offre seulement. Il faudra une enquête nationale sur la demande des produits et services financiers pour le confirmer.

Les indicateurs clé d'inclusion financière sont résumés sur une base comparative sur 4 ans dans le tableau ci-après :

Tableau comparatif des indicateurs clé d'inclusion financière au Burundi de 2012 à 2015

N°	Indicateur	2012	2013	2014	2015
01	Population adulte	3 819 120	4 515 726	4 725 796	4 868 956
02	Nombre d'institutions financières agréées par la BRB	33	40	42	46 ¹³
03	Nombre de points de services	492	646	670	678
04	% de points de services dans les milieux urbains	34,6	38,85	44	44,98
05	Nombre de points de services par 1 000 km ²	17,7	23,21 ¹⁴	24,07	24,36
06	Nombre de points de services par 100 000 adultes	12,9	14,31	14,2	13,92
07	Nombre de GAB	27	75	89	109
08	% de GAB dans les milieux urbains ¹⁵	96,3	66,66	94	86,23
09	Nombre de GAB par 100 000 adultes	0,7	1,66	1,88	2,23
10	Nombre total de communes	129	129	129	119
11	Nombre de communes ayant au moins un point de service	123	129	129	119
12	% des communes ayant au moins un point de service	95,4	100	100	100
13	Population adulte ayant accès à au moins un point de services financiers	3 703 782	4 515 726	4 725 796	4 868 956
14	% de la population adulte vivant dans les communes ayant au moins un point de service	97,0	100	100	100
15	% de la population adulte domicilié à moins de 8 km d'un point de services financiers formels	49,4	NA	NA	NA
16	Nombre total de comptes de dépôt formels	831 454	953 483,0	1 038 090	1 067 226
17	% de la population adulte ayant au moins un compte de dépôt dans une institution financière agréée	12,5	21,11	21,96	21,92
18	Nombre de comptes/client	831 454	1 075 141	1 245 684	1 253 549
19	Nombre de comptes/client par 1 000 adultes	218	238,08	263,59	257,46
21	Encours total des dépôts des particuliers (millions BIF)	554 500	498 005	493 679	499 117
22	% de la population adulte ayant au moins un compte de crédit dans une institution financière agréée	2,9	4,65	5,45	5,87
23	Nombre total de comptes de crédit formels	163 382	209 776	257 463	285 684
24	Nombre de crédits en cours par 1 000 adultes	43	46,45	54,48	58,68
25	Encours total des crédits aux particuliers (millions BIF)	329 590	479 516	614 186	509 259

La réussite de l'inclusion financière requiert le travail en synergie entre les fournisseurs de produits et services financiers, les régulateurs, le Gouvernement et les consommateurs pour analyser ensemble les stratégies à adopter pour augmenter l'accès à travers la couverture géographique équitable des points de services, améliorer les conditions d'utilisation des services et produits financiers offerts et mettre en place des mesures d'accompagnement des consommateurs en vue de réduire le risque de non remboursement qui compromet la pérennité des institutions financières.

¹³ Parmi les 46 institutions financières qui étaient agréées au 31 décembre 2015, quatre établissements de microfinance, à savoir, CCI-ODAG, CEFCAM, SOLIDEK et ITEKA MF n'ont pas fait objet de l'enquête en cours.

¹⁴ La superficie considérée pour cet indicateur est 27 834 km², qui est la superficie totale du Burundi.

¹⁵ Selon l'ISTEEBU, le milieu urbain est composé des 3 communes de la Mairie de Bujumbura et des centres urbains de Gitega, Ngozi et Rumonge.